



États financiers consolidés de Groupe Alithya inc.

Exercices clos les 31 mars 2019,
2018 et 2017

TABLE DES MATIÈRES

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant	1
États consolidés du résultat net	3
États consolidés de la situation financière	4
États consolidés des variations des capitaux propres	5
États consolidés du résultat global	7
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017	9
1. Lois applicables et nature des activités	9
2. Résumé des principales méthodes comptables	9
3. Regroupements d'entreprises et placement privé	24
4. Débiteurs et autres créances	29
5. Immobilisations corporelles	29
6. Immobilisations incorporelles	30
7. Goodwill	30
8. Créiteurs et charges à payer	31
9. Dette à long terme	32
10. Impôts sur le résultat	33
11. Capital-actions et dividendes	36
12. Engagements et éventualités	45
13. Parties liées	46
14. Résultat par action	47
15. Rapprochement des passifs issus des activités de financement	48
16. Renseignements complémentaires sur le résultat consolidé	48
17. Charges financières	49
18. Renseignements complémentaires sur les flux de trésorerie	49
19. Informations sectorielles et géographiques	49
20. Instruments financiers	51
21. Informations à fournir concernant le capital	54

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Au conseil d'administration et aux actionnaires de
Alithya Group inc.

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société Alithya Group inc. (ci-après « la société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 mars 2019 et 2018, et les états consolidés du résultat net, des variations des capitaux propres et du résultat global et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour chacun des trois exercices au cours de la période terminée le 31 mars 2019, ainsi que les notes complémentaires (collectivement, « les états financiers consolidés »). À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 mars 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour chacun des trois exercices au cours de la période terminée le 31 mars 2019, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil des normes comptables internationales.

Fondement de l'opinion

La direction de la société est responsable des états financiers consolidés. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés de la société, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (United States) (PCAOB) et nous sommes tenus d'être indépendants de la société conformément aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. La société n'est pas tenue de faire effectuer un audit de son contrôle interne à l'égard de l'information financière et nous n'avons pas pour mission d'effectuer un tel audit. Dans le cadre de nos audits, nous sommes tenus d'acquérir une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière sans être tenus d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société. En conséquence, nous n'exprimons pas une telle opinion.

Nos audits impliquent la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et la mise en œuvre de procédures pour répondre à ces risques. Ces procédures comprennent le contrôle par sondages d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Nos audits comportent également l'appréciation des méthodes comptables retenues et des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à notre opinion d'audit.

Nous agissons en tant qu'auditeur de la société depuis 2012.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal, Canada
Le 18 juin 2019

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A121855

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)		Exercices clos les 31 mars		
		2019	2018	2017
	Notes	\$	\$	\$
Revenus	2	209 478	159 290	115 818
Coût des revenus	2	155 202	124 597	92 899
Marge brute		54 276	34 693	22 919
Charges d'exploitation				
Charges de vente, générales et administratives	16	52 615	31 403	19 048
Coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises		5 818	2 079	119
Amortissement des immobilisations corporelles	5	980	870	449
Amortissement des immobilisations incorporelles	6	8 092	5 724	5 179
Opérations de change		(144)	58	(18)
		67 361	40 134	24 777
Résultat d'exploitation		(13 085)	(5 441)	(1 858)
Charges financières	17	2 241	2 097	1 631
Résultat avant impôts		(15 326)	(7 538)	(3 489)
Charge (recouvrement) d'impôts				
Exigibles	10	289	81	(147)
Différés	10	(3 140)	(395)	(474)
		(2 851)	(314)	(621)
Résultat net		(12 475)	(7 224)	(2 868)
Résultat de base et dilué par action	14	(0,34)	(0,31)	(0,16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au (en milliers de dollars canadiens)	Notes	31 mars	31 mars
		2019	2018
		\$	\$
Actifs			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie		12 801	14 465
Dépôts à court terme	12	1 324	—
Débiteurs et autres créances	4	67 146	33 762
Impôts à recevoir		1 217	765
Travaux en cours		7 583	6 884
Crédits d'impôt à recevoir		5 829	7 794
Charges payées d'avance		3 166	767
		99 066	64 437
<i>Actifs non courants</i>			
Liquidités soumises à des restrictions	21	2 165	2 124
Impôts à recevoir		632	—
Crédits d'impôt à recevoir		2 536	—
Immobilisations corporelles	5	2 339	1 821
Immobilisations incorporelles	6	47 551	15 149
Actifs d'impôts différés	10	2 946	632
Goodwill	7	79 634	31 712
		236 869	115 875
Passifs et capitaux propres			
<i>Passifs courants</i>			
Marge de crédit	21	—	24 066
Créditeurs et charges à payer	8	48 935	36 801
Revenus différés		5 998	2 017
Tranche courante de la dette à long terme	9	1 000	2 956
		55 933	65 840
<i>Passifs non courants</i>			
Dette à long terme	9	27 305	15 619
Passifs d'impôts différés	10	2 016	2 234
Incitatifs à la location différés		159	156
		85 413	83 849
<i>Capitaux propres</i>			
Capital-actions	11	186 861	54 251
Déficit		(39 113)	(23 927)
Cumul des autres éléments du résultat global		1 469	558
Surplus d'apport		2 239	1 144
		151 456	32 026
		236 869	115 875
Regroupements d'entreprises et placement privé	3		
Engagements et éventualités	12		

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Pour l'exercice clos le 31 mars

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	Actions en circulation	Capital-actions	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Surplus d'apport	Total
		Nombre	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2018		25 951 311	54 251	(23 927)	558	1 144	32 026
Résultat net		-	-	(12 475)	-	-	(12 475)
Écart de conversion cumulatif des filiales étrangères consolidées		-	-	-	911	-	911
Résultat global total		-	-	(12 475)	911	-	(11 564)
Rémunération fondée sur des actions	11	-	-	-	-	581	581
Émissions d'actions de catégorie A	11	12 191 433	52 812	-	-	-	52 812
Émissions d'actions de catégorie AA	11	68 615	309	-	-	-	309
Rachat d'actions de catégorie A et prime de remboursement connexe	11	(95 970)	(252)	(180)	-	-	(432)
Dividendes	11	-	-	(2 531)	-	-	(2 531)
Émission d'actions à droit de vote subalterne découlant de l'exercice d'options sur actions	11	91 739	302	-	-	(58)	244
Échange d'actions dans le cadre de l'opération :							-
Échange d'actions d'Alithya d'auparavant pour des actions d'Alithya	11	(38 115 389)	(107 927)	-	-	-	(107 927)
Émissions d'actions à droit de vote subalterne	11	30 946 405	104 412	-	-	-	104 412
Émissions d'actions à droit de vote multiple	11	7 168 984	3 515	-	-	-	3 515
Émissions d'actions lors de l'acquisition d'entreprises	3, 11	17 458 348	78 364	-	-	572	78 936
Rémunération fondée sur des actions acquises au cours de la période, émises à l'acquisition d'entreprises	11	-	1 075	-	-	-	1 075
Total de l'apport des actionnaires et des distributions aux actionnaires		29 714 165	132 610	(2 711)	-	1 095	130 994
Solde au 31 mars 2019		55 665 476	186 861	(39 113)	1 469	2 239	151 456
Solde au 31 mars 2017		24 601 490	49 384	(16 738)	(137)	859	33 368
Résultat net		-	-	(7 224)	-	-	(7 224)
Écart de conversion cumulatif des filiales étrangères consolidées		-	-	-	695	-	695
Résultat global total		-	-	(7 224)	695	-	(6 529)
Rémunération fondée sur des actions	11	-	-	-	-	289	289
Émissions d'actions de catégorie A	11	344 459	1 309	-	-	-	1 309
Émissions d'actions de catégorie A lors de l'acquisition d'entreprises	11	1 146 707	1 425	-	-	-	1 425
Émissions d'actions de catégorie A à la suite de la levée d'options sur actions	11	2 500	8	-	-	(4)	4
Rémunération fondée sur des actions acquises au cours de la période, émises à l'acquisition d'entreprises	11	-	2 701	-	-	-	2 701
Rachat d'actions de catégorie A et prime de remboursement connexe	11	(143 845)	(576)	35	-	-	(541)
Total de l'apport des actionnaires et des distributions aux actionnaires		1 349 821	4 867	35	-	285	5 187
Solde au 31 mars 2018		25 951 311	54 251	(23 927)	558	1 144	32 026

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (SUITE)

Pour l'exercice clos le 31 mars

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	Actions en circulation	Capital- actions	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Surplus d'apport	Total
		Nombre	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2016		22 255 809	36 031	(9 878)	-	636	26 789
Résultat net		-	-	(2 868)	-	-	(2 868)
Écart de conversion cumulatif des filiales étrangères consolidées		-	-	-	(137)	-	(137)
Résultat global total		-	-	(2 868)	(137)	-	(3 005)
Rémunération fondée sur des actions	11			-	-	249	249
Actions attribuées en vertu de différents contrats de services	11	198 112	651	-	-	-	651
Émissions d'actions de catégorie A	11	5 174 409	17 000	-	-	-	17 000
Émissions d'actions de catégorie A lors de l'acquisition d'entreprises	11	844 404	1 250	-	-	-	1 250
Émissions d'actions de catégorie A à la suite de la levée d'options	11	20 000	38	-	-	(26)	12
Rachat d'actions de catégorie A et prime de remboursement connexe	11	(1 604 730)	(2 839)	(2 329)	-	-	(5 168)
Rachat d'actions de catégorie I et prime de remboursement connexe	11	(1 036 514)	(1 449)	(1 537)	-	-	(2 986)
Rachat d'actions de catégorie B	11	(1 250 000)	(1 250)	-	-	-	(1 250)
Coûts d'émission d'actions	11	-	(48)	-	-	-	(48)
Dividendes	11		-	(126)	-	-	(126)
Total de l'apport des actionnaires et des distributions aux actionnaires		2 345 681	13 353	(3 992)	-	223	9 584
Solde au 31 mars 2017		24 601 490	49 384	(16 738)	(137)	859	33 368

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers de dollars canadiens)	Exercices clos les 31 mars		
	2019	2018	2017
	\$	\$	\$
Résultat net	(12 475)	(7 224)	(2 868)
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui peuvent être classés ultérieurement en résultat net			
Écart de conversion cumulatif relatif à la consolidation des filiales étrangères, après déduction des impôts	911	695	(137)
	911	695	(137)
Résultat global	(11 564)	(6 529)	(3 005)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars canadiens)		Exercices clos les 31 mars		
		2019	2018	2017
	Notes	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Résultat net		(12 475)	(7 224)	(2 868)
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement		9 072	6 594	5 628
Amortissement des charges financières	17	144	28	28
Amortissement des incitatifs à la location différés		(69)	(70)	(60)
Rémunération fondée sur des actions	11	1 656	4 163	1 167
Opérations de change non réalisées		(171)	-	-
Capitalisation des intérêts au titre des soldes d'achat à payer	17	211	232	138
Impôts différés		(3 140)	(395)	(474)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	18	(14 801)	(1 638)	2 105
		(7 098)	8 914	8 532
Flux de trésorerie nets découlant des (affectés aux) activités d'exploitation		(19 573)	1 690	5 664
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles, déduction faite des dispositions		(984)	(463)	(1 231)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(524)	(961)	(160)
Dépôts à court terme		(1 324)	-	-
Liquidités soumises à des restrictions		(41)	(2 124)	-
Acquisition d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	3	24 869	(13 396)	(1 339)
Flux de trésorerie nets découlant des (affectés aux) activités d'investissement		21 996	(16 944)	(2 730)
Activités de financement				
Prélèvement sur (remboursement de) la marge de crédit	15	(40 547)	24 066	(2 349)
Augmentation de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction connexes	15	29 459	-	4 302
Remboursement de la dette à long terme	15	(20 422)	(2 385)	(3 600)
Rachat d'actions	11	(432)	(541)	(10 241)
Dividendes et dividende présumé à payer	3, 11	(23 972)	-	(285)
Levée d'options sur actions	11	244	-	-
Émissions d'actions, déduction faite des coûts d'émission d'actions	3, 11	50 047	8	16 990
Flux de trésorerie nets découlant des (affectés aux) activités de financement		(5 623)	21 148	4 817
Effet de la fluctuation des taux de change		1 536	2	44
Variation nette de la trésorerie		(1 664)	5 896	7 795
Trésorerie, à l'ouverture de l'exercice		14 465	8 569	774
Trésorerie, à la clôture de l'exercice		12 801	14 465	8 569
Montants payés en trésorerie (inclus dans les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation) :				
Intérêts payés		1 789	897	1 148
Impôts payés		308	830	210

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

1. LOIS APPLICABLES ET NATURE DES ACTIVITÉS

Groupe Alithya inc. (« Alithya » ou la « Société ») (anciennement, 9374-8572 Québec Inc.) a été constitué en société le 8 mars 2018 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). La Société est issue du regroupement d'entreprises (note 3) impliquant Alithya Canada Inc. (anciennement, Groupe Alithya inc.) (« Alithya d'auparavant »), constituée le 2 avril 1992 en vertu de la *Loi sur les compagnies* (Québec), qui s'intitule dorénavant *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), Alithya USA, Inc. (anciennement, Edgewater Technology, Inc.) (« Edgewater »), une société constituée en vertu des lois de l'État du Delaware, dont les titres étaient auparavant inscrits à la cote du NASDAQ Global Market, et 9374-8572 Delaware Inc. (la « filiale américaine fusionnée »), une société constituée en vertu des lois de l'État du Delaware et une filiale en propriété exclusive de la Société. À l'ouverture des marchés le 2 novembre 2018, les actions à droit de vote subalterne de catégorie A (les « actions à droit de vote subalterne ») de la Société ont commencé à être négociées à la Bourse de Toronto (« TSX ») et au NASDAQ Capital Market (« NASDAQ ») sous le symbole « ALYA ».

La Société et ses filiales (le « Groupe ») offrent des services de consultation novateurs dans le secteur des technologies de l'information. Ces services comprennent l'intégration de systèmes et des services de recrutement stratégique et d'experts, principalement dans les domaines des services financiers, manufacturier, de l'énergie, du transport et de la logistique, des télécommunications, des services professionnels, de la santé et du gouvernement.

La Société est la société mère ultime du Groupe et son siège social est situé au 700, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 2400, à Montréal (Québec), Canada, H3B 5M2.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« IASB »).

Le 18 juin 2019, le conseil d'administration (le « Conseil ») a approuvé et autorisé la publication des présents états financiers consolidés.

Base d'évaluation et chiffres comparatifs

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sur la base du coût historique, sauf pour ce qui est de certains actifs et passifs initialement comptabilisés dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Certains chiffres ont été reclassés conformément à la présentation de l'exercice considéré.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait de sa capacité de diriger les activités de l'entité. Les états financiers des filiales sont inclus dans les présents états financiers consolidés à compter de la date du début du contrôle jusqu'à la date où le contrôle cesse d'être exercé.

Les méthodes comptables des filiales ont été ajustées au besoin pour en assurer la conformité avec celles adoptées par le Groupe.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Toutes les transactions intragroupe et tous les soldes intragroupe, de même que tout produit et toute charge latents découlant des transactions intragroupe, sont éliminés au moment de la préparation des états financiers consolidés.

Les présents états financiers consolidés englobent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive. La date de clôture de toutes les filiales est le 31 mars. Voici les principales filiales de la Société :

Entité	Territoire	2019 Pourcentage de participation	2018 Pourcentage de participation
Alithya Canada inc.	Québec, Canada	100 %	100 %
Alithya Services Conseil Inc.	Québec, Canada	100 %	100 %
Alithya Digital Technology Corporation	Ontario, Canada	100 %	100 %
Alithya Consulting SAS	France	100 %	100 %
Pro2p Services Conseils inc.	Canada	100 %	100 %
Alithya USA, Inc.	Delaware, É.-U.	100 %	-
Alithya Financial Solutions, Inc.	Delaware, É.-U.	100 %	-
Alithya Ranzal LLC	Delaware, É.-U.	100 %	-
Alithya Zero2Ten, Inc.	Delaware, É.-U.	100 %	-
Alithya Fullscope Solutions, Inc.	Delaware, É.-U.	100 %	-
Zero2Ten EMEA Limited	Royaume-Uni	100 %	-
Alithya Solutions Canada Inc.	Canada	100 %	-

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le Groupe comptabilise ses regroupements d'entreprises par l'application de la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur. Les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration liés au regroupement d'entreprises sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Le Groupe comptabilise le goodwill comme l'excédent du coût de l'acquisition sur les actifs corporels et incorporels nets identifiables acquis et les passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise. La juste valeur attribuée aux actifs corporels et incorporels acquis et aux passifs pris en charge est fondée sur les hypothèses de la direction, y compris celles qui seraient formulées par les participants au marché, agissant dans leur intérêt économique. Ces hypothèses comprennent les flux de trésorerie futurs attendus découlant des immobilisations incorporelles identifiées. Le goodwill provisoire comptabilisé se compose de la valeur économique future associée à la main-d'œuvre acquise et des synergies déterminées avec les activités du Groupe qui sont principalement attribuables à la réduction des coûts et aux nouvelles occasions d'affaires. La détermination de la juste valeur comprend l'établissement d'estimations relatives aux immobilisations incorporelles acquises, aux immobilisations corporelles, aux litiges, à la provision pour pertes estimatives au titre de contrats qui génèrent des revenus, aux autres contrats déficitaires, aux impôts et aux autres réserves pour éventualités. Les estimations comprennent la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation. Les variations subséquentes de la juste valeur sont ajustées en fonction du coût d'acquisition, si elles constituent des ajustements de la période d'évaluation. La période d'évaluation est la période comprise entre la date d'acquisition et la date à laquelle tous les renseignements importants nécessaires à la détermination de la juste valeur sont disponibles, sans excéder 12 mois. Toutes les autres variations subséquentes sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

CONVERSION EN DEVISES ÉTRANGÈRES

L'information financière contenue dans les présents états financiers consolidés du Groupe est présentée en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la société mère. Chaque entité dans le groupe établit sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments qui figurent dans les états financiers consolidés de chaque entité sont mesurés en fonction de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce des activités.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Soldes et opérations en devises

Les revenus, les charges, ainsi que les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date d'opération, à l'exception des éléments non monétaires évalués à la juste valeur, lesquels sont convertis au taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été établie. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de conversion réalisés et non réalisés résultant du règlement de telles opérations et de la réévaluation d'éléments monétaires libellés en devises sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Activités étrangères

Dans les états financiers consolidés du Groupe, les actifs, les passifs et les opérations des entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont tous convertis en dollars canadiens lors de la consolidation. La monnaie fonctionnelle des entités du Groupe est demeurée inchangée au cours de la période considérée. Au moment de la consolidation, les actifs et les passifs ont été convertis en dollars canadiens au cours de clôture à la date de clôture. Les ajustements du goodwill et de la juste valeur résultant de l'acquisition d'une entité étrangère ont été traités comme des actifs et des passifs de l'entité étrangère et convertis en dollars canadiens au cours de clôture. Les revenus et les charges ont été convertis en dollars canadiens au taux de change moyen au cours de la période considérée. Les écarts de change sont débités ou crédités dans les autres éléments du résultat global et comptabilisés dans la réserve des écarts de conversion dans les capitaux propres. En cas de cession d'un établissement à l'étranger, les montants cumulés des écarts de conversion connexes comptabilisés dans les capitaux propres sont reclassés dans les états consolidés du résultat net et comptabilisés dans le profit ou la perte sur cession.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Un secteur opérationnel consiste en une composante du Groupe qui exerce des activités pouvant générer des revenus et entraîner des dépenses, incluant avec les autres secteurs du Groupe.

Compte tenu des renseignements reçus et analysés périodiquement par les décideurs, le Groupe a conclu qu'il n'avait qu'un seul secteur isolable. Les résultats au sein de ce seul secteur isolable peuvent être analysés par emplacement géographique (Canada, États-Unis et Europe) et par principale catégorie de service (revenus tirés de l'intégration de systèmes et des services de consultation, des services de tenue de paie et des logiciels).

COMPTABILISATION DES REVENUS, DES TRAVAUX EN COURS ET DES REVENUS DIFFÉRÉS

Le Groupe tire des revenus principalement de la prestation de services de consultation dans le secteur des technologies de l'information, notamment de l'implantation de systèmes et de stratégies. Ces services sont fournis aux termes d'accords assortis de différents mécanismes de tarification. Pour déterminer si des revenus doivent être comptabilisés ou non, le Groupe applique ces cinq étapes :

- identification du contrat conclu avec un client;
- identification des obligations de prestation;
- détermination du prix de transaction;
- répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation;
- comptabilisation des revenus lorsque les obligations de prestation sont remplies ou à mesure qu'elles sont remplies.

Le prix de transaction total pour un contrat est réparti entre les différentes obligations de prestation en fonction de leur prix de vente spécifique. Les revenus sont comptabilisés soit à un moment précis ou progressivement lorsque le Groupe a rempli (ou à mesure qu'il remplit) les obligations de prestation en transférant les biens ou les services promis à ses clients.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Le Groupe comptabilise les passifs aux termes de contrats à titre de contrepartie reçue relativement à des obligations de prestation non remplies et présente ces montants à titre d'autres passifs dans l'état de la situation financière. De plus, il utilise une méthode semblable lorsque le Groupe remplit des obligations de prestation avant de recevoir une contrepartie : il comptabilise alors un actif aux termes d'un contrat ou une créance dans l'état de la situation financière, selon si un facteur autre que l'écoulement du temps est requis ou non avant que la contrepartie soit exigible.

Certains des accords conclus par le Groupe peuvent comprendre des dispositions sur l'acceptation des clients. Chaque disposition est analysée afin de déterminer si le processus de génération du profit est terminé lorsque le service est offert. Il n'est pas toujours nécessaire d'obtenir une acceptation officielle du client pour comptabiliser les revenus, à condition que le Groupe fasse la démonstration objective que les critères stipulés dans les dispositions d'acceptation sont remplis. Certains critères analysés comprennent notamment l'expérience antérieure avec des types d'accords similaires, que les dispositions d'acceptation soient propres au client ou incluses dans tous les accords, la durée de l'échéance d'acceptation et l'expérience antérieure avec le client en question.

Accords fondés sur le temps et les ressources – Les revenus de consultation et des implantations de systèmes aux termes d'accords fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que la prestation des services a lieu.

Accords à prix forfaitaire – Les revenus de consultation et d'implantation de systèmes aux termes d'accords à prix forfaitaire dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement sur la durée du service. Le Groupe se sert principalement des coûts de main-d'œuvre et des heures de travail pour évaluer l'avancement menant à la réalisation. Cette méthode s'appuie sur des estimations du total des coûts de main-d'œuvre attendus ou du total des heures de travail attendues pour l'achèvement du service, estimations qui sont comparées aux coûts de main-d'œuvre engagés ou aux heures de travail effectuées jusqu'à ce jour en vue d'obtenir une estimation du pourcentage des revenus gagnés jusqu'à ce jour. La direction analyse régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de main-d'œuvre attendus ou des heures de travail attendues. Si le résultat d'un accord ne peut pas être estimé de façon fiable, les revenus sont comptabilisés jusqu'à concurrence des coûts relatifs à l'accord engagés dont le recouvrement est probable.

Travaux en cours et revenus différés – Les montants comptabilisés à titre d'excédent des revenus par rapport aux factures sont classés comme des travaux en cours. Les montants reçus avant la prestation des services sont classés comme des revenus différés.

Accords fondés sur une provision d'honoraires – Le client verse des honoraires récurrents en contrepartie d'un service mensuel récurrent (généralement un service de soutien). Les revenus tirés de ces accords sont constatés au fil du temps (au moyen d'une méthode d'entrée fondée sur les heures). La comptabilisation des revenus au fil du temps est fondée sur le fait que le client reçoit et consomme simultanément les avantages des services fournis.

Pertes estimatives au titre de contrats qui génèrent des revenus – Des pertes estimatives au titre de contrats qui génèrent des revenus peuvent survenir en raison de coûts supplémentaires liés au contrat qui n'ont pas été prévus au moment de la passation du contrat. Les pertes au titre de contrats sont évaluées au montant de l'excédent du total des coûts estimatifs par rapport au total des revenus estimatifs tirés du contrat. Les pertes estimatives au titre de contrats qui génèrent des revenus sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle il est probable qu'une perte sera subie. La perte attendue est tout d'abord portée en diminution des coûts connexes capitalisés liés au contrat, le cas échéant. L'excédent est ensuite comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer. La direction analyse régulièrement la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

Revenus tirés des logiciels – Les revenus tirés des logiciels proviennent de la revente de certains logiciels de série de tiers fournisseurs et de l'entretien. La majorité des logiciels vendus par le Groupe sont livrés par voie électronique. Pour les logiciels livrés par voie électronique, le Groupe considère qu'il y a transfert de contrôle lorsque le client a) prend possession du logiciel par téléchargement (c'est-à-dire lorsque le client prend possession des données électroniques sur son équipement informatique), ou b) a reçu des codes d'accès qui lui permettent de prendre immédiatement possession du logiciel sur son équipement informatique conformément à une entente ou à un bon de commande pour le logiciel. Dans tous les cas, la revente de logiciels de tiers fournisseurs et le service d'entretien sont comptabilisés sur une base nette. Les logiciels créés par le Groupe et l'entretien associé sont présentés sur une base brute, mais ils sont négligeables pour toutes les périodes présentées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Les revenus tirés des logiciels de tiers fournisseurs et des services d'entretien sont constatés au moment de la livraison du logiciel, puisque la garantie et l'entretien connexes sont assurés par le fournisseur principal du logiciel et non par le Groupe.

Le Groupe conclut des accords comportant plusieurs obligations d'exécution qui comprennent habituellement des logiciels, des services de soutien (ou d'entretien) après la signature de l'accord et des services de consultation. Aux termes des accords qui comportent plusieurs obligations d'exécution, le prix de transaction doit être attribué à chaque obligation d'exécution en fonction d'un prix de vente distinct relatif. Le Groupe a déterminé le prix de vente distinct pour chacune des obligations d'exécution dans le cadre de l'évaluation des accords comportant plusieurs obligations d'exécution. Le Groupe a établi un prix de vente distinct pour les services de consultation en fonction d'un taux horaire fixe et uniforme pour les transactions autonomes. Le Groupe a établi un prix de vente distinct pour les logiciels au moyen de prix de vente uniformes pour les composants logiciels. Le Groupe a établi un prix de vente distinct pour l'entretien en fonction des prix observables pour les renouvellements distincts.

Revenus provenant de contrats de location

Les revenus locatifs, y compris les loyers conditionnels, provenant de contrats de location simple sont comptabilisés sur la durée du contrat et sont reflétés dans les revenus. Un loyer conditionnel peut survenir lorsque les paiements exigibles aux termes des contrats ne sont pas fixes, mais varient en fonction de l'utilisation future.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Comptabilisation et décomptabilisation

La comptabilisation des actifs financiers et des passifs financiers se fait lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque ce passif est éteint, qu'il est réglé, qu'il est annulé ou qu'il expire.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

À l'exception des débiteurs et autres créances qui ne comportent pas une composante financement importante et qui sont évalués au prix de transaction selon IFRS 15, tous les actifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction (le cas échéant).

Les actifs financiers, autres que ceux efficaces et désignés comme étant des instruments de couverture, sont classés dans les catégories suivantes :

- au coût amorti;
- à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);
- à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVARG).

Au cours des périodes présentées, la Société n'a aucun actif financier classé dans les catégories de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et de la juste valeur par le biais du résultat net.

Le classement est déterminé par les deux points suivants :

- le modèle économique que suit l'entité pour la gestion de l'actif financier;
- les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Tous les revenus et charges liés aux actifs financiers qui sont comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières, à l'exception de la dépréciation des débiteurs et autres créances qui est présentée dans les charges de vente, générales et administratives.

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti si les actifs remplissent les conditions suivantes (et qu'ils ne sont pas désignés comme étant des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net) :

- ils sont détenus dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir les actifs financiers et d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si l'effet de l'actualisation est non significatif. La trésorerie, les liquidités soumises à des restrictions, les dépôts à court terme et les débiteurs et autres créances du Groupe se situent dans cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions en matière de dépréciation d'IFRS 9 utilisent des informations qui sont davantage de nature prospective pour comptabiliser les pertes de crédit attendues : le « modèle de pertes de crédit attendues ». Ce dernier remplace le « modèle de pertes subies » d'IAS 39. Les instruments qui entrent dans le champ d'application des nouvelles dispositions comprennent les prêts et autres actifs financiers sous forme d'instruments d'emprunt évalués au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les débiteurs et autres créances comptabilisés et évalués selon IFRS 15 et les engagements de prêts et certains contrats de garantie financière (pour l'émetteur) non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

La comptabilisation des pertes de crédit ne dépend plus de l'identification initiale d'un événement générateur de perte de crédit par le Groupe. Le Groupe tient plutôt compte d'un plus large éventail d'informations lors de l'appréciation du risque de crédit et de l'évaluation des pertes de crédit attendues, ce qui comprend des informations sur les événements passés, les circonstances actuelles et les prévisions raisonnables et justifiables qui affectent le recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

Lors de l'application de cette approche prospective, une distinction est faite entre les instruments financiers suivants :

- ceux qui n'ont pas subi de détérioration importante au chapitre de la qualité du crédit depuis la comptabilisation initiale ou qui comportent un risque de crédit faible (« stade 1 »);
- ceux qui ont subi une détérioration importante au chapitre de la qualité du crédit depuis la comptabilisation initiale et dont le risque de crédit n'est pas faible (« stade 2 »).

Le « stade 3 » couvrirait les actifs financiers pour lesquels il y a une indication objective de dépréciation à la date de clôture.

Les « pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir » sont comptabilisées pour la première catégorie, tandis que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie des instruments financiers sont comptabilisées pour la deuxième catégorie. L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée par une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit sur la durée de vie attendue d'un instrument financier.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Dépréciation antérieure des actifs financiers selon IAS 39

Au cours de l'exercice antérieur, la dépréciation des débiteurs et autres créances était fondée sur le modèle de pertes subies. Pris individuellement, des débiteurs importants ont été pris en considération aux fins de dépréciation s'ils étaient échus ou s'il y avait une autre indication objective qu'une autre partie spécifique manquerait à ses engagements. Les débiteurs qui n'ont pas été pris en considération aux fins de dépréciation sur une base individuelle ont été examinés aux fins de dépréciation en groupes, qui sont déterminés par référence au secteur d'activité et à la région de l'autre partie et aux autres caractéristiques de risque de crédit communes. L'estimation de la perte de valeur a ensuite été fondée sur les taux de défaillance historiques récents des autres parties pour chacun des groupes identifiés.

Débiteurs et autres créances

Le Groupe utilise une méthode simplifiée pour la comptabilisation des débiteurs et autres créances et inscrit la correction de valeur à titre de pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Ces pertes constituent les insuffisances attendues dans les flux de trésorerie contractuels, en tenant compte du potentiel de défaillance à tout moment au cours de la durée de vie de l'instrument financier. Pour le calcul, le Groupe utilise l'expérience antérieure, des indicateurs externes et des informations prospectives pour calculer les pertes de crédit attendues à l'aide d'une matrice de calcul.

Le Groupe évalue la dépréciation des débiteurs et autres créances sur une base collective, étant donné qu'ils possèdent des caractéristiques de risque de crédit communes et qu'ils ont été regroupés selon le nombre de jours en souffrance.

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe comprennent la marge de crédit, les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

Les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur et, le cas échéant, ajustés en fonction des coûts de transaction, à moins que le Groupe ait désigné un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont comptabilisés ultérieurement à la juste valeur avec les gains ou les pertes comptabilisés en résultat net (autres que les instruments financiers dérivés qui sont efficaces et désignés comme étant des instruments de couverture).

Tous les frais liés aux intérêts et, le cas échéant, les variations de la juste valeur d'un instrument sont comptabilisés dans les charges financières des états consolidés du résultat net.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs aux prêts et créances et aux passifs sont considérés comme faisant partie de la valeur comptable de l'actif ou du passif, puis sont amortis sur la durée prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Revenus financiers et charges financières

Les revenus financiers comprennent les revenus d'intérêts sur la trésorerie et les dépôts à court terme. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en résultat net au fur et à mesure qu'ils courent, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les emprunts, les intérêts effectifs sur le solde de prix de vente dû aux vendeurs sans intérêt, provenant de regroupements d'entreprises, l'amortissement de la désactualisation des provisions, des pertes de valeur comptabilisées sur les actifs financiers ainsi que des autres charges d'intérêts et frais bancaires.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat (net) de base par action correspond au résultat net attribuable aux actionnaires de la Société divisé par le nombre

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce qui comprend l'effet découlant de la levée d'options sur actions et des unités d'actions différées. Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires correspond au résultat net ajusté, c'est-à-dire après déduction du résultat net attribué aux détenteurs d'actions privilégiées.

Le résultat dilué par action corrige les données utilisées dans le calcul du résultat de base par actions pour tenir compte du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires supplémentaires qui auraient été en circulation en supposant la conversion de tous les instruments de capitaux propres potentiels dilutifs.

Les options sur actions en circulation potentielles dilutives comprennent le nombre total d'actions ordinaires supplémentaires qui auraient été émises par la Société si les options sur actions dont le prix de levée est inférieur au prix moyen du marché pour l'exercice avaient été levées. Ce nombre est réduit par le nombre d'actions que la Société aurait pu racheter si elle avait utilisé le produit présumé de la levée des options sur actions pour les racheter sur le marché libre au prix moyen pour une action pendant la période.

Les actions ordinaires comprennent les actions à droit de vote subalterne et les actions à droit de vote multiple (définies plus loin aux présentes), pour la période qui suit le 1^{er} novembre 2018, ainsi que les actions de catégorie A et les actions de catégorie AA, pour la période qui précède le 1^{er} novembre 2018.

LIQUIDITÉS SOUMISES À DES RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à des restrictions représentent les montants détenus en fiducie conformément à des obligations contractuelles découlant d'acquisitions d'entreprises. Les liquidités soumises à des restrictions dont les restrictions ne devraient pas être levées au cours des douze prochains mois sont incluses dans les actifs non courants dans les états de la situation financière.

AIDE GOUVERNEMENTALE – CRÉDITS D'IMPÔT

Une filiale est admissible à des crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques du gouvernement de la Province de Québec. Ces crédits sont comptabilisés comme une aide gouvernementale et constatés selon la méthode par les résultats. Selon cette méthode, la filiale comptabilise les crédits d'impôt dès qu'elle a l'assurance raisonnable qu'elle obtiendra une aide gouvernementale et qu'elle se conformera à toutes les conditions pertinentes. Les crédits d'impôt liés aux charges d'exploitation sont alors comptabilisés en diminution des charges connexes dans la période au cours de laquelle ces charges sont engagées. Les crédits d'impôt liés aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en réduction du coût des actifs connexes.

Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la direction des montants qu'elle s'attend à recevoir et font l'objet d'un audit par les autorités fiscales.

Le traitement fiscal ultime ne peut être déterminé qu'au moment de l'émission d'un avis de cotisation par l'autorité fiscale compétente et une fois que le paiement a été reçu. Toute différence entre la résolution finale et les hypothèses initiales peut entraîner des ajustements aux crédits d'impôt à recevoir et à la charge d'impôts sur le résultat des périodes subséquentes.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée d'utilité prévue, à l'aide des méthodes suivantes :

	Méthode	Taux
Mobilier, agencements et matériel	Amortissement dégressif à taux constant	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif à taux constant	30 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	Sur la durée du contrat de location

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chaque actif sont revus au moins une fois par année, à la date de clôture.

CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location sont classés comme contrats de location-financement lorsque les modalités du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés comme des contrats de location simple.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont passés en charges dans les états consolidés du résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location. Les incitatifs dans les contrats de location simple, visant généralement les locaux, sont comptabilisés en diminution de la charge locative sur la durée du contrat de location et à titre d'avantages incitatifs différés dans les états de la situation financière.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de relations clients, des accords de non-concurrence, de solutions d'affaires pour utilisation interne et de licences d'utilisation et d'appellations commerciales de logiciels. Les solutions d'affaires pour utilisation interne et les licences d'utilisation de logiciels (les « logiciels ») sont comptabilisées au coût. En outre, les solutions d'affaires pour utilisation interne sont capitalisées si elles répondent à des critères particuliers de capitalisation relatifs à la faisabilité technique et financière et si le Groupe démontre sa capacité et son intention de les utiliser. L'amortissement des solutions d'affaires pour utilisation interne commence une fois que la solution est prête à être utilisée. Les relations clients, les solutions d'affaires pour utilisation interne et les licences d'utilisation de logiciels acquis lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisées initialement à leur juste valeur. Le Groupe amortit ses immobilisations incorporelles selon le mode d'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité prévue, comme suit :

	Méthode	Période
Relations clients	Amortissement linéaire	Varie entre 3 et 10 ans
Accords de non-concurrence	Amortissement linéaire	Varie entre 3 et 10 ans
Logiciels	Amortissement linéaire	3 ans
Appellations commerciales	-	Indéterminée

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chaque actif sont revus au moins une fois par année, à la date de clôture.

GOODWILL

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe des actifs nets identifiables de la filiale acquise à la date d'acquisition, et il est évalué après déduction du cumul des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti, mais plutôt soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une dépréciation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL

Échéancier des tests de dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill du Groupe est soumise à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elle pourrait avoir subi une dépréciation. À chaque date de clôture, le Groupe évalue s'il existe une indication de dépréciation. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. En ce qui concerne les goodwills et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées, ils sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année, généralement au 31 mars.

Tests de dépréciation

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être individuellement soumis aux tests sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui génèrent des entrées de trésorerie découlant de l'utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (l'« unité génératrice de trésorerie »). Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'unité génératrice de trésorerie, ou au groupe d'unités génératrices de trésorerie, qui devrait bénéficier des synergies du regroupement. Cette affectation est faite sous réserve d'un test de plafonnement du coût entier d'un secteur opérationnel et reflète le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins d'information interne. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net consolidé. Les pertes de valeur constatées relativement aux unités génératrices de trésorerie qui comprennent le goodwill sont attribuées proportionnellement, d'abord à la réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'unité, puis à la valeur comptable des autres actifs de l'unité (groupe d'unités), mais non au-delà du plus élevé parmi les éléments suivants :

- la juste valeur diminuée des coûts de sortie;
- la valeur d'utilité de l'actif individuel, si elle peut être déterminée.

Une perte de valeur comptabilisée pour le goodwill n'est pas reprise. Pour ce qui est des autres actifs, les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture à la recherche d'indices démontrant que la perte a diminué ou n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable (diminuée des amortissements) qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

PROVISIONS

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation et qu'une estimation fiable peut être faite du montant de l'obligation. Les provisions du Groupe pourraient comprendre les passifs relatifs aux contrats de location de locaux que le Groupe a libérés, les provisions pour litiges et réclamations découlant du cours normal des activités et les obligations de démantèlement au titre des contrats de location simple d'immeubles de bureaux. Le Groupe pourrait comptabiliser des provisions pour restructuration liées aux regroupements d'entreprises et aux coûts de cessation d'emploi engagés dans le cadre de ses initiatives d'amélioration de la productivité. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, en tenant compte des risques et incertitudes relatifs à l'obligation. Lorsque la valeur temporelle de l'argent a un effet significatif, les provisions sont actualisées au moyen du taux avant impôts courant. La hausse de la provision en raison de l'écoulement du temps est comptabilisée en tant que coût financier. Le Groupe comptabilise les provisions au titre des contrats de location déficitaires, qui se composent des coûts estimatifs liés aux locaux inoccupés. Les provisions reflètent la valeur actualisée des paiements de location en sus du produit attendu de la sous-location sur la durée restante du bail. Les provisions pour litiges et réclamations se fondent sur l'expérience

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

antérieure, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Les estimations portent sur la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et sur le degré de probabilité d'une issue défavorable.

Les passifs relatifs au démantèlement ont trait à des immeubles visés par des contrats de location simple qui contiennent des clauses exigeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance du contrat. La provision est établie en utilisant la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimatives.

Des provisions pour restructuration, constituées principalement des coûts de séparation, sont comptabilisées lorsqu'un plan officiel détaillé mentionne l'activité ou une partie de l'activité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes, des calendriers appropriés, et qu'il a été communiqué aux personnes concernées.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Les impôts sur le résultat sont comptabilisés selon la méthode du passif fiscal.

Les impôts exigibles sont comptabilisés relativement aux montants prévus à payer ou à recevoir selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en fonction des différences temporaires déductibles ou imposables entre les montants comptabilisés aux fins d'états financiers et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel les différences devraient être recouvrées ou réglées. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés en résultat net, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

L'impôt différé n'est pas comptabilisé au titre des différences temporaires suivantes : la comptabilisation initiale de l'actif ou du passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte, et les différences liées aux participations dans des filiales dans la mesure où il est probable que les différences temporaires ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. En outre, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au titre des différences temporaires imposables générées par la comptabilisation initiale du goodwill.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de les compenser et qu'ils sont liés à des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur différentes entités imposables qui ont l'intention de régler les passifs et les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs d'impôt et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les pertes fiscales, les crédits d'impôt et les différences temporaires déductibles non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces pertes fiscales, ces crédits d'impôt et ces différences temporaires déductibles non utilisés pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont révisés à toutes les dates de clôture et diminués dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage d'impôt y afférent se réalise.

CAPITAL-ACTIONS

Les actions ordinaires et les actions privilégiées qui ne sont pas rachetables ou qui ne sont rachetables qu'au gré du Groupe sont classées comme des capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'actions privilégiées ainsi que d'options sur actions sont déduits des capitaux propres, déduction faite des éventuelles incidences fiscales. Les dividendes à payer par la Société à ses actionnaires ordinaires et privilégiés, dividendes qui sont établis au gré du Conseil et conformément aux modalités de chaque catégorie d'actions privilégiées (note 11), sont constatés lorsqu'ils sont déclarés. Les dividendes versés sur les actions ordinaires et sur les actions privilégiées sont constatés à titre de distributions dans les capitaux propres. Lorsque le capital-actions constaté dans les capitaux propres est racheté, le montant de la contrepartie payée, qui comprend les coûts directement attribuables, déduction faite de toute incidence fiscale, est constaté comme une réduction du capital-actions à hauteur de la valeur attribuée aux actions, tout excédent étant attribué au surplus d'apport dans la mesure où celui-ci résulte d'un excédent net du produit sur le coût à l'annulation ou à la revente d'actions de la même catégorie (l'attribution se fait directement aux résultats non distribués dans le cas où un surplus d'apport relatif à la même catégorie d'actions n'existe pas), et tout escompte étant attribué au surplus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

d'apport. Les actions rachetées sont rendues disponibles aux employés admissibles pour achat au prix en vigueur (juste valeur), dans le contexte du régime d'achat d'actions décrit à la note 11.

RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Régime d'achat d'actions

La Société administre un régime d'achat d'actions pour les employés admissibles de la Société et de ses filiales. Aux termes du régime, le Groupe verse des cotisations correspondant à celles effectuées par les employés jusqu'à un pourcentage maximal du salaire de l'employé. Les cotisations versées par le Groupe sont comptabilisées en salaires au titre du coût des revenus ainsi que des charges de vente, générales et administratives.

Régime incitatif à long terme

La Société administre un régime incitatif à long terme pour les employés admissibles et les administrateurs de la Société et de ses filiales qui prévoit différents types d'attributions.

Options sur actions

La charge d'options sur actions est fondée sur la juste valeur à la date d'attribution des options sur actions dont les droits devraient être acquis pendant la période d'acquisition des droits. Les renonciations sont estimées à la date d'attribution et sont incluses dans l'évaluation des charges et ajustées ultérieurement de façon à tenir compte des événements réels. Quant aux options sur actions dont les droits sont acquis progressivement, la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée selon le mode d'amortissement linéaire pendant la période d'acquisition des droits.

Toute contrepartie versée par les participants au moment de la levée d'options sur actions est portée au crédit du capital-actions avec tout autre coût lié à la rémunération fondée sur des actions initialement comptabilisé dans le surplus d'apport. Si le montant de la déduction fiscale (ou de la déduction fiscale future estimée) dépasse le montant de la charge salariale cumulée liée pour les options sur actions, cela indique que la déduction fiscale est liée non seulement à une charge salariale, mais également à un élément de capitaux propres. Dans cette situation, la Société comptabilise l'excès d'impôt exigible ou différé correspondant en surplus d'apport avant que les options visées par l'attribution ne soient levées, et cet excès est transféré au capital-actions au moment de la levée des options sur actions.

Unités d'actions différées (« UAD »)

Les UAD sont réglées sous la forme d'actions ordinaires de la Société et la charge est fondée sur la juste valeur à la date d'attribution des UAD, un rajustement correspondant étant apporté au surplus d'apport.

JUGEMENT IMPORTANT DE LA DIRECTION POUR L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES ET INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS

L'établissement des présents états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant présenté des actifs, des passifs, des revenus et des charges dans les états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et leurs hypothèses sous-jacentes sont passées en revue à intervalle régulier. Les modifications d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont apportées et dans les périodes futures touchées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

L'information relative aux jugements critiques pour l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés est présentée dans la note suivante :

- Comptabilisation des revenus – voir [Accords à prix forfaitaire](#);
- Impôts sur le résultat (note 10).

L'information relative aux hypothèses et aux incertitudes relatives aux estimations décrites ci-après qui comportent un risque important d'entraîner des ajustements significatifs au cours du prochain exercice est présentée dans les notes suivantes :

- Crédits d'impôt – voir [AIDE GOUVERNEMENTALE – CRÉDITS D'IMPÔT](#);
- Aspects à considérer relativement à la dépréciation des actifs non courants et du goodwill, en particulier les flux de trésorerie futurs et le coût du capital (notes 5, 6 et 7);
- Évaluation de la juste valeur – la direction utilise des techniques d'évaluation afin de déterminer la juste valeur des instruments financiers et des actifs non financiers lorsque les cours sur le marché actif ne sont pas disponibles. Ces techniques nécessitent la formulation d'estimations et d'hypothèses cohérentes avec la manière dont les intervenants du marché évalueraient les instruments. La direction fonde ses hypothèses sur les données observables dans la mesure où elles sont disponibles. En l'absence de données observables, la direction utilise les meilleures informations disponibles. La juste valeur estimative peut varier en fonction des prix réels obtenus dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance à la date de clôture.
- Regroupement d'entreprises et placement privé (note 3);
- Durée d'utilité des actifs amortissables (notes 5 et 6);
- Actifs d'impôts différés (note 10);
- Rémunération fondée sur des actions (note 11);
- Provisions (note 8);
- Passifs éventuels (note 8).

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS AU 1^{ER} AVRIL 2018

[IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients](#)

[IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients](#), et les clarifications d'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, connexe (ci-après appelées « IFRS 15 ») remplacent [IAS 18 Produits des activités ordinaires](#), [IAS 11 Contrats de construction](#), et plusieurs interprétations relatives aux produits des activités ordinaires.

Le Groupe a adopté la nouvelle norme comptable à compter du 1^{er} avril 2018 de façon rétrospective en comptabilisant l'effet de l'application initiale de la présente norme au début de la première période à être présentée. En outre, le Groupe a choisi d'appliquer la mesure de simplification visant à ce que la présente norme ne soit pas appliquée aux contrats achevés avant l'ouverture de la première période à être présentée ou le 1^{er} avril 2017, ainsi que les mesures de simplification liées aux modifications de contrat (les contrats ayant subi des modifications avant le 1^{er} avril 2017 sont en cours d'évaluation).

Pour le Groupe, l'adoption d'IFRS 15 a eu une incidence principalement sur sa méthode de présentation de l'information sur ses services de tenue de paie. Au lieu de présenter un montant brut, il présente un montant net conformément aux nouveaux critères visant à déterminer si, lors de ces transactions, le Groupe agit pour son propre compte ou à titre de mandataire.

Le tableau suivant résume l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur les états financiers consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 mars 2018 et 2017. L'adoption n'a eu aucune incidence sur l'état de la situation financière consolidé du Groupe au

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

31 mars 2018 ni sur les tableaux consolidés des flux de trésorerie et les états consolidés du résultat global pour les exercices clos les 31 mars 2018 et 2017 ni sur le résultat net du Groupe.

Exercice clos le 31 mars 2018			
	Présenté précédemment	Ajustements	Solde après adoption d'IFRS 15
	\$	\$	\$
Revenus	206 666	47 376	159 290
Coût des revenus	(171 973)	(47 376)	(124 597)

Exercice clos le 31 mars 2017			
	Présenté précédemment	Ajustements	Solde après adoption d'IFRS 15
	\$	\$	\$
Revenus	151 932	36 114	115 818
Coût des revenus	(129 013)	(36 114)	(92 899)

IFRS 9 – Instruments financiers

Le Groupe a adopté [IFRS 9 – Instruments financiers](#) au 1^{er} avril 2018. Cette nouvelle norme établit les obligations de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et de certains contrats d'achat ou de vente d'éléments non financiers et introduit un modèle de pertes de crédit attendues. Cette norme remplace [IAS 39 – Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation](#).

Lors de l'adoption d'IFRS 9, le Groupe a appliqué un allègement transitoire et a décidé de ne pas retraiter les chiffres des périodes antérieures. Les écarts résultant de l'adoption d'IFRS 9 qui sont liés au classement, à l'évaluation et à la dépréciation sont comptabilisés dans le déficit.

Le tableau suivant présente un sommaire du classement et de l'évaluation des instruments financiers consolidés du Groupe comptabilisés en vertu d'[IFRS 9 – Instruments financiers](#) par rapport à la méthode qu'il appliquait antérieurement, soit [IAS 39 – Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation](#).

	IAS 39 – 31 mars 2018	IFRS 9 – 1 ^{er} avril 2018
Actifs		
Trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Dépôts à court terme	Prêts et créances	Coût amorti
Liquidités soumises à des restrictions	Prêts et créances	Coût amorti
Débiteurs et autres créances	Prêts et créances	Coût amorti
Passifs		
Créditeurs et charges à payer, excluant la rémunération et les taxes à la consommation à payer et les provisions	Coût amorti	Coût amorti
Marge de crédit	Coût amorti	Coût amorti
Dette à long terme	Coût amorti	Coût amorti

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 9 – Instruments financiers introduit également un modèle unique de dépréciation des pertes de crédit attendues, qui est fondé sur les variations de la qualité du crédit depuis la comptabilisation initiale. Le Groupe a choisi d'appliquer la méthode simplifiée pour évaluer les pertes de crédit attendues, laquelle utilise une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie pour l'ensemble des débiteurs et autres créances.

Pour évaluer les pertes de crédit attendues, les débiteurs et autres créances ont été regroupés en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes. Les autres actifs comportent essentiellement toutes les mêmes caractéristiques de risque que

les débiteurs pour les mêmes types de clients. Le Groupe a donc conclu que les taux de pertes attendues pour les débiteurs correspondent à une approximation raisonnable des taux de pertes pour les autres créances.

L'adoption du modèle de dépréciation des pertes de crédit attendues n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés du Groupe.

L'application d'IFRS 9 n'a entraîné aucun changement à l'égard du classement ou de l'évaluation des passifs financiers.

FUTURES NORMES COMPTABLES

À la date d'autorisation des présents états financiers consolidés, certaines nouvelles normes, modifications et interprétations, ainsi que certaines modifications apportées aux normes existantes, ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur et n'ont pas été adoptées de façon anticipée par le Groupe. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position pertinentes sera adopté pour la première période ouverte à compter de la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Des précisions sur les nouvelles normes, modifications et interprétations, ainsi que sur les modifications apportées aux normes existantes, susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés du Groupe, sont données ci-après :

IFRS 16 – Contrats de location

IFRS 16 – *Contrats de location*, qui remplacera IAS 17 – *Contrats de location*, introduit un vaste modèle de comptabilisation des contrats de location et des traitements comptables différents pour les preneurs et pour les bailleurs, puis établit de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir. Par suite de ce changement, la plupart des contrats de location seront constatés à l'état de la situation financière par les preneurs sous la forme d'une obligation locative et d'un actif au titre du droit d'utilisation correspondant. IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Le Groupe adoptera IFRS 16 à compter du 1^{er} avril 2019 (ci-après, la « date d'adoption initiale »). Le Groupe agit comme preneur aux termes de ses contrats de location. La direction a passé en revue les nouvelles directives par rapport aux conventions comptables actuelles du Groupe. Elle a notamment étudié les mesures de simplification et les divers choix que proposent ces nouvelles directives; elle a examiné les principaux contrats existants du Groupe en vue de l'application de ces nouvelles directives; puis elle a cherché à évaluer l'incidence éventuelle de l'adoption de ces nouvelles directives sur l'établissement de ses états financiers consolidés. Le Groupe utilisera l'approche de transition rétrospective modifiée. Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2019 ne seront donc pas retraités. Ainsi, le Groupe se servira de la mesure de simplification offerte aux fins de transition vers **IFRS 16 – Contrats de location** afin de ne pas avoir à déterminer de nouveau si un contrat constitue un contrat de location ou si un contrat contient un contrat de location, puis la définition d'un « contrat de location » au sens d'**IAS 17 – Contrats de location** et d'**IFRIC 4 – Déterminer si un accord contient un contrat de location** continuera de s'appliquer aux contrats de location conclus ou modifiés avant le 1^{er} avril 2019. Le Groupe se prévaudra des exemptions relatives à la comptabilisation pour l'ensemble de son portefeuille d'actifs loués visés par des contrats de location de courte durée et des contrats portant sur des actifs de faible valeur. Il utilisera également les mesures de simplification pertinentes offertes aux termes de l'approche rétrospective modifiée. Cela comprend plus particulièrement la possibilité (i) d'appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires; (ii) au lieu d'effectuer un test de dépréciation, de s'appuyer sur l'évaluation des contrats de location en appliquant **IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels** immédiatement avant la date de première application

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

pour déterminer si des contrats sont déficitaires; (iii) de ne pas comptabiliser les contrats de location dont le terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de la première application; (iv) d'exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application; et (v) d'utiliser des connaissances acquises a posteriori, par exemple pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation.

Les taux d'actualisation sont fondés sur les taux du marché en vigueur en date du 1^{er} avril 2019 pour les titres de créance dont l'échéance varie entre 5 ans et 10 ans. Au 31 mars 2019, le Groupe était partie à des contrats de location simple non résiliables d'une valeur de 14,2 M\$. De ces contrats, environ 3,6 M\$ étaient associés à des contrats de courte durée ou portant sur des actifs de faible valeur qui seront comptabilisés en charges selon le mode d'amortissement linéaire en résultat net. L'application de ces nouvelles directives entraînera des modifications à l'état de la situation financière, notamment les suivantes : i) la comptabilisation d'environ 6,0 M\$ à 6,6 M\$ d'actifs au titre de droits d'utilisation; et ii) la comptabilisation d'environ 6,0 M\$ à 6,6 M\$ de passifs de location au titre des emprunts, à court et à long terme.

En fonction du portefeuille actuel de contrats de location du Groupe, la direction s'attend à ce qui suit :

- une augmentation des flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation et une diminution des flux de trésorerie découlant des activités de financement, puisque les paiements au titre des contrats de location simple seront reclassés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement comme des composantes des intérêts et des obligations découlant de contrats de location;
- un changement non significatif apporté au résultat net, qui sera toutefois accompagné du reclassement de montants entre les coûts au sein des charges de vente, générales et administratives et de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et des charges financières à mesure que les coûts au titre de contrats de location simple seront reclassés aux fins de l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et des charges d'intérêts sur l'obligation découlant de contrats de location connexe.

Cadre conceptuel de l'information financière

Le 29 mars 2018, l'IASB a publié son cadre conceptuel de l'information financière (le « cadre conceptuel ») révisé, qui remplace la version antérieure du cadre conceptuel qui avait été publiée en 2010. Les exigences qui y sont énoncées devront être appliquées à compter du 1^{er} janvier 2020. La direction analyse actuellement, mais n'a pas encore déterminé, l'incidence de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés du Groupe.

Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés du Groupe.

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET PLACEMENT PRIVÉ

Edgewater Technologies Inc.

Aperçu

Le 15 mars 2018, la Société, Alithya d'aparavant, Edgewater et la filiale américaine fusionnée ont conclu une convention d'arrangement, modifiée les 10 septembre 2018 et 17 octobre 2018 (la « convention d'arrangement »).

Le 1^{er} novembre 2018, conformément aux modalités de la convention d'arrangement, i) la Société a acquis l'Alithya d'aparavant par voie d'un plan d'arrangement conformément à la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) (l'« arrangement ») et ii) la filiale américaine fusionnée a fusionné avec Edgewater et a été intégrée à Edgewater, pour faire d'Edgewater la société restante (la « fusion »). L'arrangement et la fusion pris dans leur ensemble sont appelés l'« opération » dans le présent document.

En contrepartie de l'arrangement, les anciens actionnaires d'Alithya d'aparavant ont reçu, pour chaque action ordinaire d'Alithya d'aparavant (les « actions ordinaires d'Alithya d'aparavant ») détenue immédiatement avant l'opération, une action à droit de vote subalterne nouvellement émise de la Société et, pour chaque action à droit de vote multiple d'Alithya d'aparavant (les « actions à droit de vote multiple d'Alithya d'aparavant ») détenue immédiatement avant l'opération, une

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET PLACEMENT PRIVÉ (SUITE)

action à droit de vote multiple de catégorie B nouvellement émise de la Société (les « actions à droit de vote multiple »). En contrepartie de la fusion, les anciens actionnaires d'Edgewater ont reçu, pour chaque action ordinaire d'Edgewater (les « actions ordinaires d'Edgewater ») détenue immédiatement avant l'opération, 1,1918 action à droit de vote subalterne de la Société.

Après la réalisation de l'opération, les anciens actionnaires d'Alithya d'auparavant et d'Edgewater sont devenus actionnaires de la Société. De plus, Alithya d'auparavant et Edgewater sont devenues des filiales en propriété exclusive de la Société.

En ce qui a trait à l'opération, conformément aux modalités de la convention d'arrangement, Edgewater a déclaré un dividende exceptionnel équivalant à 1,15 \$ US l'action, soit environ 22 108 000 \$ (16 840 000 \$ US), au total, en espèces, aux actionnaires d'Edgewater inscrits immédiatement avant la date de clôture de l'opération. En outre, le prix d'exercice des options sur actions d'Edgewater en cours, immédiatement avant la date de clôture de l'opération, a été réduit du montant du dividende spécial, de 1,15 \$ US l'option, et, à la réalisation de l'opération, a été divisé par le ratio d'échange des actions de 1,1918.

L'opération a été approuvée par les actionnaires d'Alithya d'auparavant et par les actionnaires d'Edgewater, respectivement, le 25 octobre 2018 et le 29 octobre 2018.

Le 30 octobre 2018, Alithya d'auparavant a conclu un placement privé au titre duquel un total de 11 736 055 reçus de souscription ont été émis au prix de 4,50 \$ par reçu de souscription (le « placement »). Chaque reçu de souscription a été converti automatiquement en une action ordinaire d'Alithya d'auparavant immédiatement avant la clôture de l'opération et échangé par la suite pour une action à droit de vote subalterne de la Société, conformément à la convention d'arrangement. Le produit net du placement a été affecté à la réduction de la dette, au financement des projets de croissance future et aux fins générales de l'entreprise. Les coûts liés à l'émission d'actions au titre du placement privé pour l'exercice clos le 31 mars 2019, qui se sont chiffrés à 2 764 885 \$, déduction faite des impôts sur le résultat différés de 714 000 \$ ont été comptabilisés en capitaux propres à titre de coûts d'émission d'actions.

Répartition du prix d'achat

Alithya d'auparavant est considérée comme l'acquéreur d'Edgewater, étant donné que la Société a été constituée uniquement en vue de l'émission d'instruments de capitaux propres pour donner effet à l'opération. Une fois l'opération réalisée, les actionnaires d'Alithya d'auparavant sont par ailleurs devenus détenteurs de la majorité des droits de vote de la Société. Puisque Edgewater satisfaisait à la définition d'entreprise, l'opération a pu être traitée comme un regroupement d'entreprises. Comme Alithya d'auparavant était considérée comme l'acquéreur, les états financiers consolidés sont présentés comme si Alithya d'auparavant avait poursuivi ses activités. Par conséquent, les chiffres de la période précédente présentés dans les présents états financiers consolidés sont ceux d'Alithya d'auparavant. Les actifs acquis et les passifs pris en charge ont été comptabilisés à la juste valeur au moment de la clôture de l'opération, soit le 1^{er} novembre 2018.

La juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et de la contrepartie de l'acquisition a été établie de manière provisoire, en attendant la finalisation d'une évaluation indépendante. Si de nouveaux renseignements sur des faits et circonstances qui existaient à la date de l'opération étaient obtenus à l'intérieur de un an de la date de l'acquisition et que ces nouveaux renseignements imposaient des ajustements aux montants susmentionnés ou révélaient des provisions supplémentaires qui existaient à la date de l'opération, les justes valeurs seraient alors révisées.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019, la Société a engagé des coûts d'acquisition connexes d'environ 3 929 908 \$. Ces coûts ont été comptabilisés dans les états consolidés du résultat net en tant que coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET PLACEMENT PRIVÉ (SUITE)

La répartition provisoire de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge s'établit comme suit :

Acquisition d'Edgewater	\$
Trésorerie	24 869
Débiteurs et autres créances	27 705
Impôts à recevoir	1 770
Travaux en cours	1 741
Charges payées d'avance	1 076
Actifs courants	57 161
Immobilisations corporelles	510
Immobilisations incorporelles	39 410
Goodwill	47 161
Total des actifs acquis	144 242
Marge de crédit	15 749
Créditeurs et charges à payer	22 312
Dividendes à verser	22 108
Revenus différés	3 751
Passifs courants	63 920
Incitatifs à la location différés	64
Passifs d'impôts différés	1 322
Total des passifs pris en charge	65 306
Actifs nets acquis	78 936

Actifs nets identifiables

La juste valeur des débiteurs et autres créances acquis dans le cadre des activités acquises s'est chiffrée à 27 705 000 \$, avec un montant contractuel brut de 28 500 000 \$. À la date d'acquisition, la meilleure estimation du Groupe des flux de trésorerie contractuels dont l'encaissement n'est pas attendu s'est élevée à 795 000 \$.

Goodwill

Le goodwill comptabilisé correspond principalement à la valeur économique future attribuée à la rentabilité et à la main-d'œuvre de l'entreprise acquise ainsi qu'aux synergies qui devraient découler de l'intégration d'Edgewater dans les activités existantes du Groupe. Le goodwill ne sera pas déductible aux fins de l'impôt.

Contrepartie transférée

Le tableau suivant présente un sommaire de la juste valeur à la date d'acquisition de chaque catégorie principale de contrepartie transférée :

	\$
Émission de 17 458 348 actions (note 11)	78 364
Paiements fondés sur des actions	572
Contrepartie totale transférée	78 936

Le prix du reçu de souscription de 4,50 \$ par reçu de souscription émis dans le cadre du placement privé réalisé avec de tiers investisseurs peut constituer une référence raisonnable pour établir la juste valeur des actions émises.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET PLACEMENT PRIVÉ (SUITE)

Après la clôture de l'opération, les options sur actions émises et en circulation d'Edgewater ont été converties (note 11) en options sur actions de la Société et sont réputées avoir été émises comme faisant partie de la contrepartie de l'opération. Leur juste valeur a été estimée à 572 000 \$ au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes, en utilisant les hypothèses suivantes :

Hypothèses moyennes pondérées	
Cours de l'action	4,94 \$
Prix d'exercice	3,52 \$ – 7,61 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,72 % – 2,37 %
Volatilité prévue*	30 %
Rendement en dividende	-
Durée prévue de l'option (en années)	0,04 – 3,19

* Déterminée sur la base de la volatilité observée chez des sociétés ouvertes exerçant des activités dans des secteurs similaires.

Contribution d'Edgewater aux résultats du Groupe

Les activités d'Edgewater ont généré des revenus d'environ 50 229 000 \$, une marge brute de 19 401 000 \$ et une perte de 2 097 000 \$ pour le Groupe pour la période du 1^{er} novembre 2018 au 31 mars 2019. Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} avril 2018, le revenu et le résultat avant impôts pro forma consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2019 se seraient établis à 282 386 000 \$ et à 17 296 000 \$, respectivement. Ces montants ont été calculés en se fondant sur les résultats d'Edgewater et ils ont été ajustés pour tenir compte :

- des différences de méthodes comptables entre le Groupe et ses filiales;
- du retrait des résultats associés aux segments d'activités non acquis;
- du retrait des coûts de transaction engagés par Edgewater du 1^{er} avril 2018 au 1^{er} novembre 2018;
- de l'amortissement additionnel qui aurait été comptabilisé en présumant que les ajustements de la juste valeur des immobilisations incorporelles auraient été appliqués à compter du 1^{er} avril 2018 ainsi que les effets fiscaux consécutifs.

Alithya Digital Technology Corporation (« ADT ») (auparavant, Systemware Innovation Corporation)

Le 3 avril 2017, Alithya d'auparavant a acheté la totalité des actions émises et en circulation de Systemware Innovation Corporation (« ADT »), une entreprise située à Toronto spécialisée en technologie de l'information et génie logiciel, afin de se positionner dans le marché ontarien. La transaction a été conclue pour une contrepartie totale de 21 593 499 \$, soit un montant de 15 703 196 \$ en espèces (incluant un ajustement relatif au fonds de roulement de 6 195 370 \$), un solde de prix de vente dû aux vendeurs sans intérêt d'un montant nominal de 5 100 000 \$, avec une juste valeur de 4 465 526 \$ et l'émission de 1 146 703 actions de catégorie A (note 11) d'une valeur de 1 424 777 \$ (incluant un ajustement relatif au fonds de roulement de 122 667 actions de catégorie A d'Alithya d'auparavant d'une valeur de 466 318 \$). Voir la note 11 pour obtenir plus de détails.

Le goodwill comptabilisé représente principalement à la valeur économique future attribuable au regroupement de personnel acquis et ne donne pas lieu à une déduction pour fins fiscales.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

3. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET PLACEMENT PRIVÉ (SUITE)

Des coûts de transaction de 428 947 \$, composés de frais juridiques et comptables, ont été comptabilisés à titre de coûts d'acquisition aux résultats consolidés de l'exercice. La juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge se détaille comme suit :

Acquisition d'ADT	\$
Trésorerie	2 307
Débiteurs et autres créances	5 231
Travaux en cours	812
Charges payées d'avance	214
Actifs courants	8 564
Immobilisations corporelles	558
Immobilisations incorporelles	5 658
Goodwill	9 794
Total des actifs acquis	24 574
Créditeurs et charges à payer	1 378
Revenus différés	109
Passifs courants	1 487
Passifs d'impôts différés	1 494
Total des passifs pris en charge	2 981
Actifs nets acquis	21 593

Les sorties de trésorerie associées à l'acquisition se résument comme suit :

	\$
Contrepartie transférée et réglée en trésorerie	15 703
Trésorerie acquise	(2 307)
Sortie de trésorerie nette lors de l'acquisition	13 396

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

4. DÉBITEURS ET AUTRES CRÉANCES

Au	31 mars	
	2019	2018
	\$	\$
Débiteurs et autres créances, montant net ^{a)}	57 011	23 117
Débiteurs et autres créances de sociétés actionnaires exerçant une influence notable	9 653	9 842
Autres créances	482	803
	67 146	33 762

^{a)} Au 31 mars 2019, les montants à recevoir de la part d'un client représentaient individuellement plus de 10 % du total des débiteurs et autres créances et, globalement, 14 % du total des débiteurs et autres créances (deux clients représentaient 41 % du total des débiteurs et autres créances au 31 mars 2018).

Au cours de l'exercice, deux clients ont généré individuellement des revenus représentant plus de 10 % des revenus totaux et, globalement, 25 % des revenus totaux (deux et trois clients ont généré individuellement plus de 10 % des revenus totaux et, globalement, 32 % et 41 % des revenus totaux en 2018 et en 2017, respectivement).

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au	31 mars 2019				31 mars 2018			
	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Améliorations locatives	Total	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût	1 234	2 062	1 262	4 558	1 000	1 707	952	3 659
Ajouts	196	227	584	1 007	68	316	79	463
Acquisitions	16	494	-	510	184	138	236	558
Cessions/mises hors service	(10)	(13)	-	(23)	(27)	(99)	(6)	(132)
Écart de conversion	(1)	30	(2)	27	9	-	1	10
Sous-total	1 435	2 800	1 844	6 079	1 234	2 062	1 262	4 558
Amortissement cumulé	690	1 435	612	2 737	482	1 153	297	1 932
Charge d'amortissement	179	409	392	980	201	360	309	870
Cessions/mises hors service	(5)	2	-	(3)	(6)	(93)	-	(99)
Écart de conversion	2	28	(4)	26	13	15	6	34
Sous-total	866	1 874	1 000	3 740	690	1 435	612	2 737
Valeur comptable nette	569	926	844	2 339	544	627	650	1 821

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au	31 mars 2019					31 mars 2018		
	Relations clients	Logiciels	Appellations commerciales	Accords de non-concurrence	Total	Relations clients	Logiciels	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût	28 348	1 256	-	-	29 604	22 708	190	22 898
Ajouts, achats	425	1	-	-	426	-	65	65
Ajouts au moyen d'acquisitions d'entreprises	26 701	-	12 398	311	39 410	5 640	18	5 658
Ajouts générés à l'interne	-	98	-	-	98	-	896	896
Écart de conversion	349	-	206	5	560	-	87	87
Sous-total	55 823	1 355	12 604	316	70 098	28 348	1 256	29 604
Amortissement cumulé	14 203	252	-	-	14 455	8 598	133	8 731
Charge d'amortissement	7 634	392	-	66	8 092	5 605	119	5 724
Sous-total	21 837	644	-	66	22 547	14 203	252	14 455
Valeur comptable nette	33 986	711	12 604	250	47 551	14 145	1 004	15 149

La valeur comptable des appellations commerciales ayant trait aux activités des divisions Enterprise Performance Management (« EPM ») US et Enterprise Resource Planning (« ERP ») US, qui découlent de l'acquisition d'Edgewater (note 3), est de respectivement 7 318 000 \$ et 5 286 000 \$ au 31 mars 2019. Les appellations commerciales sont évaluées par la direction comme ayant une durée d'utilité indéterminée. Par conséquent, le Groupe a effectué les tests de dépréciation annuels au 31 mars 2019 et n'a constaté aucune perte de valeur en 2019.

7. GOODWILL

Le Groupe a effectué le test de dépréciation annuel du goodwill au 31 mars 2019 pour ses cinq unités génératrices de trésorerie (« UGT ») et au 31 mars 2018 pour ses trois UGT. Les UGT du Groupe sont classées selon les catégories suivantes : i) les activités au Canada excluant ADT, ii) les activités d'ADT, iii) les activités en France, iv) les activités de la division EPM US et v) les activités de la division ERP US. Le Groupe n'a constaté aucune perte de valeur en 2019 et en 2018.

Au	31 mars 2019					
	Canada	ADT	France	EPM US	ERP US	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	20 060	9 794	1 858	-	-	31 712
Acquisition d'entreprises	-	-	-	35 066	12 095	47 161
Écart de conversion	-	-	(22)	582	201	761
Valeur comptable nette	20 060	9 794	1 836	35 648	12 296	79 634

Au	31 mars 2018					
	Canada	ADT	France	EPM US	ERP US	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	20 060	-	1 463	-	-	21 523
Acquisition d'entreprises	-	9 794	-	-	-	9 794
Écart de conversion	-	-	395	-	-	395
Valeur comptable nette	20 060	9 794	1 858	-	-	31 712

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

7. GOODWILL (SUITE)

La valeur recouvrable de chaque UGT a été déterminée selon les calculs de la valeur d'utilité, qui prévoient une projection triennale détaillée suivie d'une extrapolation des flux de trésorerie attendus des durées d'utilité restantes, selon un taux de croissance décroissant déterminé par la direction. La valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de chaque UGT est déterminée au moyen d'un CMPC après impôts pertinent qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cette UGT.

Les hypothèses clés utilisées pour les UGT sont présentées dans le tableau suivant :

Au	31 mars 2019				
	Canada	ADT	France	EPM US	ERP US
	%	%	%	%	%
CMPC après impôts	12,4	12,4	14,2	13,6	13,6
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie nets liés à l'exploitation*	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5

* Le taux de croissance à long terme est établi en fonction de recherches publiées de l'industrie.

Au	31 mars 2018				
	Canada	ADT	France	EPM US	ERP US
	%	%	%	%	%
CMPC après impôts	11,0	12,4	15,1	-	-
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie nets liés à l'exploitation*	3,5	3,5	3,5	-	-

* Le taux de croissance à long terme est établi en fonction de recherches publiées de l'industrie.

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Au	31 mars	
	2019	2018
	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	19 004	17 569
Charges à payer	9 158	7 610
Rémunération à payer	18 182	8 915
Taxes à la consommation à payer	1 505	1 646
Créditeurs et charges à payer à des actionnaires exerçant une influence notable	-	132
Obligations de prestation contenues dans les contrats conclus avec des clients	932	-
Provisions	154	929
	48 935	36 801

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER (SUITE)

Le tableau suivant résume les provisions comptabilisées par le Groupe :

Au	31 mars	
	2019	2018
	\$	\$
Solde d'ouverture	929	739
Payées ou autrement réglées	(775)	-
Provision supplémentaire	-	190
Solde de clôture	154	929

Les provisions au 31 mars 2018 répondaient aux exigences relatives aux réclamations d'anciens employés.

9. DETTE À LONG TERME

Le tableau suivant présente un sommaire de la dette à long terme du Groupe :

Au	31 mars	
	2019	2018
	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang ^(a) (la « facilité de crédit »)	24 949	-
Solde de prix d'achat, d'une valeur nominale de 5 100 000 \$, sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 5,8 %), dont 1 000 000 \$ est remboursable le 3 avril 2019, 1 000 000 \$ est remboursable le 3 avril 2020 et 2 100 000 \$ est remboursable le 3 avril 2022	3 765	4 615
Emprunt non garanti, portant intérêt à 9,5 %, remboursable en juillet 2020, ou à n'importe quel moment après juillet 2017 sans pénalités, les conditions de remboursement pouvant être accélérées si certains objectifs de BAIIA sont remplis ^(b)	-	10 000
Solde de prix d'achat, remboursé durant l'exercice, d'une valeur nominale de 2 250 000 \$, sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 5,8 %)	-	2 106
Emprunt, portant intérêt au taux directeur de la banque majoré de 1,5 % (4,95 %), remboursable le 30 septembre 2018, garanti par une hypothèque de premier rang de 5 400 000 \$ ^(b) sur l'universalité des montants à recevoir et une charge prioritaire sur les crédits d'impôt à recevoir, ainsi que par une lettre de crédit de soutien de 196 000 \$	-	1 956
Coûts de transaction non amortis (déduction faite du cumul des amortissements de 11 424 \$ et de 56 876 \$)	(409)	(102)
	28 305	18 575
Tranche courante de la dette à long terme	1 000	2 956
	27 305	15 619

^(a) La facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang dispose d'un montant pouvant atteindre 60 000 000 \$ et les prélèvements peuvent être faits en dollars canadiens et en dollars américains pour un montant équivalent. La facilité est offerte sous forme d'avances à un taux préférentiel, d'avances au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR), d'acceptations bancaires et de lettres de crédit pouvant aller jusqu'à 2 500 000 \$.

Les avances portent intérêt au taux préférentiel canadien ou américain, majoré d'une marge applicable allant de 0,00 % à 0,75 %, ou encore au taux des acceptations bancaires ou au taux LIBOR, majoré d'une marge applicable allant de 1,00 % à 2,00 %, selon le cas, pour les avances en dollars canadiens ou en dollars américains, respectivement. La marge applicable est établie en fonction des seuils limites fixés à l'égard de certains ratios financiers.

Au 31 mars 2019, les avances prélevées sur la facilité de crédit ont totalisé 18 550 000 \$ US (24 749 000 \$ dollars canadiens) et 200 000 \$. Les avances en dollars américains portent intérêt au taux de base américain de 5,50 %, majoré

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

9. DETTE À LONG TERME (SUITE)

d'une marge applicable, et les avances en dollars canadiens portent intérêt au taux de 3,95 % majoré d'une marge applicable.

À titre de garantie pour la facilité de crédit, Alithya a fourni une hypothèque de premier rang sur la totalité de ses actifs, à l'exclusion de l'équipement loué, et une sûreté de premier rang en faveur d'Investissement Québec sur les crédits d'impôt à recevoir pour le financement relatif aux crédits d'impôt remboursable, d'un maximum de 7 500 000 \$. Conformément aux modalités de la convention, le Groupe est tenu de satisfaire certaines clauses restrictives financières. La facilité de crédit vient à échéance en 2022 et peut être renouvelée par périodes supplémentaires de un an, au gré du prêteur.

^(b) Aux termes de l'entente avec le prêteur, le Groupe était assujéti aux mêmes clauses restrictives imposées par le banquier du Groupe relatives à la facilité de crédit (note 21).

Au 31 mars 2019, le Groupe se conformait à toutes ses clauses restrictives financières (note 21).

10. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge (recouvrement) d'impôts pour l'exercice s'établit comme suit :

Exercice clos le	31 mars		
	2019	2018	2017
	\$	\$	\$
Charge (recouvrement) d'impôts courante			
Charge (recouvrement) d'impôts courante pour l'exercice	289	81	(9)
Recouvrement d'impôts courant après application des pertes liées au regroupement d'entreprises aux exercices antérieurs	-	-	(138)
Charge (recouvrement) d'impôts courante totale	289	81	(147)
Charge (recouvrement) d'impôts différée			
Établissement et reprise de différences temporaires	(3 140)	(395)	(474)
Autres	-	-	-
Charge (recouvrement) d'impôts différée totale	(3 140)	(395)	(474)
Total du recouvrement d'impôts	(2 851)	(314)	(621)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

10. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Le taux d'impôt effectif du Groupe est différent du taux d'imposition combiné fédéral, étatique américain et provincial prévu par la loi au Canada, et il s'établit comme suit :

Exercice clos le	31 mars					
	2019		2018		2017	
	%	\$	%	\$	%	\$
Résultat avant impôts		(15 326)		(7 538)		(3 849)
Taux d'imposition de la Société prévu par la loi	26,7	(4 092)	26,7	(2 013)	26,8	(935)
Charge de rémunération fondée sur des actions non déductible	(4,2)	642	(13,3)	1 004	(25,8)	900
Autres éléments non déductibles et exempts d'impôt	(2,7)	409	(9,2)	695	16,8	(586)
Variation des soldes d'impôts différés non comptabilisés	(2,3)	361	-	-	-	-
Autres	1,1	(171)	-	-	-	-
Taux d'imposition effectif	18,6	(2 851)	4,2	(314)	17,8	(621)

Le taux d'impôt applicable du Groupe correspond aux taux combinés au Canada s'appliquant dans les territoires où le Groupe exerce ses activités.

Actifs et passifs d'impôts différés

Les montants comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière sont présentés ci-après :

Au	31 mars	
	2019	2018
	\$	\$
Passifs d'impôts différés	(2 016)	(2 234)
Actifs d'impôts différés	2 946	632
	930	(1 602)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

10. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Les variations des différences temporaires durant l'exercice s'établissent comme suit :

Au	31 mars 2019					31 mars 2018			
	Solde d'ouverture	Comptabilisé dans le résultat net	Comptabilisé dans les capitaux propres	Acquisition d'entreprise	Total	Solde d'ouverture	Comptabilisé dans le résultat net	Acquisition d'entreprise	Total
	\$	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	3,395	1,141	-	9,133	13,669	3,513	(118)	-	3,395
Frais de financement différés	39	155	714	-	908	30	9	-	39
Total des actifs d'impôts différés	3,434	1,296	714	9,133	14,577	3,543	(109)	-	3,434
Immobilisations incorporelles et goodwill	(2,906)	1,862	-	(10,455)	(11,499)	(2,486)	1,137	(1,557)	(2,906)
Crédits d'impôt	(1,752)	(157)	-	-	(1,909)	(1,512)	(240)	-	(1,752)
Autre	(378)	139	-	-	(239)	(48)	(393)	63	(378)
Total des passifs d'impôts différés	(5,036)	1,844	-	(10,455)	(13,647)	(4,046)	504	(1,494)	(5,036)
Valeur comptable nette	(1,602)	3,140	714	(1,322)	930	(503)	395	(1,494)	(1,602)

Pertes fiscales pouvant faire l'objet de reports prospectifs pour lesquels aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé

Date d'expiration ¹	É.-U.
	\$
2020	42 017
2037	10 701
Indéterminée	9 587
	62 305

(1) Les pertes d'exploitation nettes, qui s'élèvent à 59 587 000 \$ et dont une portion de 42 017 000 \$ expirera en 2020, sont limitées en raison des règles fiscales américaines qui s'appliquent à l'acquisition d'Edgewater. De plus, la Société compte i) des pertes fiscales étatiques qui se chiffrent à environ 35 M\$ (dont les dates d'expiration varient entre 2020 et 2039) et ii) des différences temporaires déductibles qui s'élèvent à environ 11 M\$, pour lesquelles aucun avantage fiscal différé n'a été comptabilisé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

11. CAPITAL-ACTIONS ET DIVIDENDES

Le 31 octobre 2018, la Société a modifié ses statuts afin de remplacer son capital autorisé composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, par un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne, un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple et un nombre illimité d'actions privilégiées, toutes sans valeur nominale. La seule action ordinaire émise précédemment pour une contrepartie en espèces de 1,00 \$ a été annulée.

CAPITAL AUTORISÉ

Au 31 mars 2019, la Société avait un nombre illimité d'actions sans valeur nominale comme suit :

- actions à droit de vote subalterne, à raison de une voix par action, de rang égal aux actions à droit de vote multiple quant au droit de recevoir des dividendes et le reliquat des biens de la Société en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée, ou de toute autre distribution d'actifs entre les actionnaires aux fins de la liquidation des affaires de la Société;
- actions à droit de vote multiple, à raison de 10 voix par action, de rang égal aux actions à droit de vote subalterne quant au droit de recevoir des dividendes et le reliquat des biens de la Société en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée, ou de toute autre distribution d'actifs en cas de liquidation ou de dissolution, chaque action étant convertible, au gré de son détenteur, en action à droit de vote subalterne à raison d'une action contre une, et étant automatiquement convertie au moment de sa transmission à une personne qui n'est pas un détenteur autorisé ou du décès d'un détenteur autorisé, sauf si elle est acquise d'une autre manière par tout détenteur autorisé restant conformément aux modalités de la convention de vote conclue entre les détenteurs autorisés;
- actions privilégiées, pouvant être émises en séries, chaque série étant de rang égal aux autres séries, mais de rang supérieur à toute catégorie de rang inférieur, et de rang supérieur aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple quant au droit de recevoir des dividendes et le reliquat des biens de la Société en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée, ou de toute autre distribution d'actifs entre les actionnaires aux fins de la liquidation des affaires de la Société. Les actions privilégiées seront assorties des droits de vote et des droits de conversion que le Conseil de la Société établira au moment de leur émission, le cas échéant.

Au 31 mars 2018, Alithya d'aparavant avait un nombre illimité d'actions sans valeur nominale comme suit :

- Actions des catégories A, A-CRCD et A-IQ, à droit de vote et participantes, de même rang
- Actions des catégories A-CRCD et A-IQ, convertibles en actions de catégorie A
- Actions de catégorie AA, à vote plural (10 droits de vote par action) et participantes
- Actions de catégorie B, sans droit de vote et non participantes, à dividende non cumulatif, discrétionnaire et variable, rachetables au gré du détenteur au montant du capital versé
- Actions de catégorie C, sans droit de vote et non participantes, à dividende non cumulatif de 0 % à 15 %, rachetables au gré du détenteur au montant du capital versé
- Actions de catégorie D, sans droit de vote et non participantes, à dividende non cumulatif de 0 % à 15 %, rachetables au gré du détenteur au montant du capital versé
- Actions de catégorie E, sans droit de vote et non participantes, à dividende payable au décès du détenteur à partir du compte de dividendes en capital d'assurance-vie
- Actions de catégorie F, à vote plural (100 droits de vote par action) et non participantes, à dividende non cumulatif de 0 % à 15 %, rachetables au gré du détenteur ou au décès du détenteur au montant du capital versé
- Actions de catégorie G, à vote plural (10 droits de vote par action) et participantes
- Actions de catégorie H, sans droit de vote et non participantes, à dividende cumulatif préférentiel à un taux annuel de 10 %, rachetables au gré de l'émetteur ou obligatoirement rachetables au gré du détenteur cinq ans après leur émission
- Actions de catégorie I, sans droit de vote et non participantes, à dividende trimestriel cumulatif préférentiel à un taux égal au taux préférentiel de la Banque du Canada en vigueur le 1^{er} janvier de chaque année, rachetables au gré de l'émetteur trimestriellement, sur une période de cinq ans à compter de la date d'émission, à un taux annuel de 20 %, au prix d'émission, convertibles en actions de catégorie A

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

11. CAPITAL-ACTIONS ET DIVIDENDES (SUITE)

- Actions de catégorie J, à droit de vote et participantes, à dividende cumulatif préférentiel au taux annuel de 10 %, convertibles en actions de catégorie A au gré du détenteur
- Actions de catégorie K, à droit de vote et participantes, à dividende cumulatif préférentiel au taux annuel de 4 % du montant du capital versé à la date d'émission, convertibles en actions de catégorie A au gré du détenteur
- Actions de catégorie L, à droit de vote et participantes, à dividende cumulatif préférentiel au taux annuel de 4 % du montant du capital versé à la date d'émission, convertibles en actions de catégorie A au gré du détenteur

CAPITAL ÉMIS

En raison des restrictions imposées à Alithya d'auparavant dans le cadre de l'opération, il a été établi qu'Alithya d'auparavant n'était pas en mesure d'émettre ou de racheter équitablement des titres de son capital-actions ni d'en déterminer la juste valeur marchande. Comme il a été réalisé avec de tiers investisseurs, le placement privé (note 3) peut constituer une référence raisonnable pour établir la juste valeur marchande des actions au cours de 4,50 \$ par action. Le 31 octobre 2018, immédiatement avant l'opération (note 3), Alithya d'auparavant a réalisé les opérations suivantes afin de régler les obligations quant aux actions en circulation, au cours de 4,50 \$ par action, soit le cours du placement privé :

- Les dividendes accumulés sur les actions de catégorie K et les actions de catégorie L ont été déclarés et versés au moyen de l'émission de respectivement 103 704 et 44 444 actions de catégorie A, respectivement d'une valeur attribuée de 466 667 \$ et 200 000 \$ au total;
- 68 615 actions de catégorie AA et 307 230 actions de catégorie A ont été émises relativement au règlement des obligations, pour un montant de respectivement 308 769 \$ et de 1 384 421 \$, aux fins de rémunération d'employés, de services professionnels offerts et du régime d'achat d'actions des employés;
- Le rachat de 95 970 actions de catégorie A d'anciens employés, ayant une valeur attribuée de 251 615 \$ au total, pour une contrepartie en espèces de 431 752 \$, la différence donnant lieu à une prime au rachat d'actions de 180 137 \$ étant inscrite au déficit.

Alithya d'auparavant a également réalisé les opérations suivantes :

- Le 31 octobre 2018, les dividendes accumulés sur les actions de catégorie J ont été déclarés et versés en espèces pour un montant total de 1 864 383 \$.
- Dans le cadre du placement privé (note 3), 11 736 055 actions de catégorie A d'Alithya d'auparavant ont été émises pour une contrepartie en espèces de 52 812 248 \$. La Société a engagé des coûts d'émission d'actions d'un montant de 2 764 885 \$ net d'impôts sur le résultat différés de 714 000 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018 d'Alithya d'auparavant, les opérations suivantes ont été réalisées :

- 35 492 actions de catégorie A et un capital versé de 134 898 \$ ont été échangés contre 35 492 actions de catégorie AA et un montant de capital versé équivalent.
- 344 459 actions de catégorie A ont été émises en contrepartie de 1 309 222 \$ en trésorerie.
- Dans le cadre de l'opération décrite à la note 3 (ADT), un total de 1 146 707 actions de catégorie A ont été émises en contrepartie partielle de l'acquisition d'ADT d'une valeur totale de 1 424 777 \$. De ce nombre, 359 681 actions ont été émises sans restriction et 787 026 actions de catégorie A ont été émises et déposées en mains tierces : un tiers de ces actions seront libérées aux trois premiers anniversaires de la date de clôture, pourvu que les porteurs n'aient pas démissionné ou été congédiés pour une raison valable avant la date à laquelle l'incessibilité se termine. La valeur des actions dont les droits étaient acquis en 2018 s'élevait à 1 793 000 \$.
- Dans le cadre de l'acquisition de l'entreprise Prop2p, les actions de catégorie A émises aux employés à titre de rémunération fondée sur des actions à la date d'acquisition ont été acquises durant l'exercice. La valeur des actions dont les droits étaient acquis en 2018 s'élevait à 908 000 \$.
- 2 500 options sur actions ont été levées et 2 500 actions de catégorie A ont été émises en contrepartie de 8 218 \$ en trésorerie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

11. CAPITAL-ACTIONS ET DIVIDENDES (SUITE)

- 143 845 actions de catégorie A avec un capital versé au montant de 575 553 \$ ont été rachetées en contrepartie de 541 996 \$ en trésorerie. Cette opération a donné lieu à un escompte de rachat d'actions de 33 557 \$ comptabilisé en réduction du déficit.
- 1 916 577 actions de catégorie J avec un capital versé de 5 500 000 \$ ont été échangées contre 1 916 577 actions de catégorie A avec un montant de capital versé équivalent.
- Alithya d'auparavant a fait partie à de multiples transactions d'achat et de vente d'actions dans le cadre desquelles elle a acquis ses propres actions et les a ensuite revendues aux employés actionnaires. Ces opérations n'ont eu aucune incidence sur le nombre d'actions en circulation ni sur les montants inscrits au compte de capital-actions.

Au cours de la période allant du 1^{er} avril 2018 au 31 octobre 2018, les actions de catégorie A et les actions de catégorie AA d'Alithya d'auparavant ont évolué comme suit :

Au	31 octobre 2018			
	Catégorie A		Catégorie AA	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde d'ouverture (solde d'Alithya d'auparavant)	12 009 378	30 948	7 100 369	3 206
Émises relativement aux dividendes et à la rémunération des employés	455 378	2 051	68 615	309
Émises dans le cadre du placement privé (note 3)	11 736 055	50 761	-	-
Rachat	(95 970)	(252)	-	-
Rémunération fondée sur des actions acquises au cours de la période, émises à l'acquisition d'entreprises	-	807	-	-
Solde de clôture	24 104 841	84 315	7 168 984	3 515

Au cours de la période allant du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, les actions de catégorie A et les actions de catégorie AA d'Alithya d'auparavant ont évolué comme suit :

Au	31 mars 2018			
	Catégorie A		Catégorie AA	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde d'ouverture	8 778 472	20 715	7 064 877	3 072
Émises	1 493 666	2 742	-	-
Rachat	(143 845)	(576)	-	-
Converties en actions de catégorie AA	(35 492)	(134)	35 492	134
Converties en actions de catégorie J	1 916 577	5 500	-	-
Rémunération fondée sur des actions acquises au cours de l'exercice, émises à l'acquisition d'entreprises	-	2 701	-	-
Solde de clôture	12 009 378	30 948	7 100 369	3 206

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

11. CAPITAL-ACTIONS ET DIVIDENDES (SUITE)

Le 1^{er} novembre 2018, la totalité des actions émises et en circulation d'Alithya d'auparavant ont été annulées et automatiquement échangées à raison d'une action pour une action à droit de vote subalterne et d'une action à droit de vote multiple de la Société, tel qu'il est indiqué ci-après :

	Actions à droit de vote subalterne		Actions à droit de vote multiple	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Catégorie A	24 104 841	84 315	-	-
Catégorie A-CRCD	1 773 212	5 250	-	-
Catégorie A-IQ	1 637 204	4 847	-	-
Catégorie AA	-	-	7 168 984	3 515
Catégorie J	1 742 342	5 000	-	-
Catégorie K	1 182 164	3 500	-	-
Catégorie L	506 642	1 500	-	-
Solde de clôture avant l'acquisition d'entreprises	30 946 405	104 412	7 168 984	3 515
Actions à droit de vote subalterne émises à l'acquisition d'entreprises (note 3)	17 458 348	78 364	-	-
Solde de clôture	48 404 753	182 776	7 168 984	3 515

Au cours de la période du 2 novembre 2018 au 31 mars 2019, les actions à droit de vote subalterne et les actions à droit de vote multiple d'Alithya ont évolué comme suit :

	Actions à droit de vote subalterne		Actions à droit de vote multiple	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde d'ouverture (Solde de la nouvelle Alithya, après conversion)	48 404 753	182 776	7 168 984	3 515
Rémunération fondée sur des actions acquises au cours de la période, émises à l'acquisition d'entreprises	-	268	-	-
Exercice d'options sur actions	91 739	302	-	-
Solde de clôture	48 496 492	183 346	7 168 984	3 515

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

11. CAPITAL-ACTIONS ET DIVIDENDES (SUITE)

Aux 31 mars 2019 et 2018, le capital-actions émis de la Société et d'Alithya d'auparavant, respectivement, s'établissait comme suit :

Au	31 mars 2019		31 mars 2018	
Catégorie d'actions	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Actions à droit de vote subalterne	48 496 492	183 346	-	-
Actions à droit de vote multiple	7 168 984	3 515	-	-
Catégorie A	-	-	12 009 378	30 948
Catégorie A-CRCD	-	-	1 773 212	5 250
Catégorie A-IQ	-	-	1 637 204	4 847
Catégorie AA	-	-	7 100 369	3 206
Catégorie J	-	-	1 742 342	5 000
Catégorie K	-	-	1 182 164	3 500
Catégorie L	-	-	506 642	1 500
Solde de clôture	55 665 476	186 861	25 951 311	54 251

Par ailleurs, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, la rémunération fondée sur des actions qui suit a été comptabilisée :

- Dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise (ADT), les actions de catégorie A émises précédemment aux employés à titre de rémunération fondée sur des actions à la date d'acquisition ont été acquises pendant la période. La valeur des actions dont les droits ont été acquis pendant l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevait à 815 000 \$.
- Dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise (Pro2p), les actions de catégorie A émises précédemment aux employés à titre de rémunération fondée sur des actions à la date d'acquisition ont été acquises pendant la période. La valeur des actions dont les droits ont été acquis pendant l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevait à 260 000 \$.

Dividendes

Alithya d'auparavant a déclaré les dividendes suivants pendant l'exercice :

Exercice clos le	31 mars		
	2019	2018	2017
	\$	\$	\$
Catégorie J	1 864	-	-
Catégorie K	467	-	-
Catégorie L	200	-	-
Catégorie B	-	-	110
Catégorie H	-	-	79
Catégorie I	-	-	16
Total	2 531	-	205

Au 31 mars 2018, les arrérages de dividendes totalisaient 1 571 233 \$ (2 246 712 \$ en 2017) sur les actions de catégorie J, 385 000 \$ (245 000 \$ en 2017) sur les actions de catégorie K et 165 000 \$ (105 000 \$ en 2017) sur les actions de catégorie L.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

11. CAPITAL-ACTIONS ET DIVIDENDES (SUITE)

Régime d'achat d'actions

Conformément à la convention d'arrangement, tous les droits de chaque participant au régime d'achat d'actions des employés d'Alithya d'auparavant ont été échangés contre des droits pratiquement équivalents aux termes du régime d'achat d'actions de la Société adopté par la Société le 31 octobre 2018.

Aux termes du régime d'achat d'actions de la Société, le Groupe verse un montant en actions équivalant à la cotisation de base de l'employé, selon le poste occupé par l'employé. L'employé peut effectuer des cotisations supplémentaires jusqu'à concurrence d'un montant total, incluant les cotisations de base, correspondant à 10 % de son salaire brut annuel. Le Groupe ne verse toutefois pas de cotisations de contrepartie à l'égard de ces cotisations supplémentaires. Les cotisations de l'employé et celles du Groupe sont versées à un administrateur indépendant qui achète des actions à droit de vote subalterne sur le marché libre au nom des employés par l'intermédiaire de la TSX ou du NASDAQ. La charge liée aux cotisations du Groupe est comptabilisée au titre de la rémunération fondée sur des actions.

Régime incitatif à long terme (le « régime »)

Le 31 octobre 2018, la Société a approuvé le régime qui prévoit des attributions d'options sur actions, d'actions incessibles, d'unités d'actions incessibles, d'unités d'actions liées au rendement, de UAD et de droits à l'appréciation d'actions aux employés admissibles et aux administrateurs de la Société et de ses filiales, qui, une fois exercées ou réglés, se traduisent par l'émission d'actions à droit de vote subalterne.

Options sur actions

Conformément à la convention d'arrangement, chaque option d'achat d'une action d'Alithya d'auparavant, acquise ou non, qui était en circulation immédiatement avant l'opération a été convertie, pratiquement selon les mêmes conditions que celles applicables à ces options immédiatement avant l'opération, en de nouvelles options de la Société pouvant être exercées pour obtenir respectivement des actions à droit de vote subalterne de la Société et des actions à droit de vote multiple de la Société. De plus, chaque option sur actions d'Edgewater aux termes des régimes incitatifs d'Edgewater, acquises ou non, qui étaient en circulation immédiatement avant l'opération ont été converties, pratiquement selon les mêmes conditions que celles applicables à ces options immédiatement avant l'opération, en options sur actions de la Société à raison de une option sur actions d'Edgewater contre 1,1918 option sur action afin d'acquérir des actions à droit de vote subalterne. En outre, le prix d'exercice des options sur actions d'Edgewater en cours, immédiatement avant la date de clôture de l'opération, a été réduit d'un montant de 1,15 \$ US l'option, soit le dividende exceptionnel. Lorsque l'opération a été conclue, il a été divisé par le ratio d'échange des actions de 1,1918.

Aux termes du régime de la Société, le Conseil peut attribuer, à son gré, des options sur actions visant des actions à droit de vote subalterne aux employés admissibles et aux administrateurs de la Société et de ses filiales. Le conseil fixe le prix d'exercice au moment de l'attribution de l'option sur actions, lequel prix d'exercice doit dans tous les cas ne pas être inférieur au cours de clôture le plus élevé de ces actions à la TSX ou au NASDAQ le jour ouvrable précédant immédiatement la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions sont acquis, conformément à la convention d'attribution applicable conclue par le participant et la Société, laquelle convention peut inclure des conditions d'acquisition fondées sur le rendement. L'acquisition des droits se fait généralement quatre ans après la date de l'attribution des options sur actions, et ces droits peuvent être exercés au plus tard au dixième anniversaire de la date de l'attribution, sauf en cas de décès, d'invalidité, de départ à la retraite ou de cessation d'emploi. Le régime fait en sorte que le nombre total d'actions à droit de vote subalterne pouvant être émises selon tout type d'attribution aux termes du régime atteigne un maximum de 10 % du nombre total d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple émises et en circulation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

11. CAPITAL-ACTIONS ET DIVIDENDES (SUITE)

Le tableau suivant présente l'évolution du régime d'options sur actions pour chaque exercice indiqué :

Périodes closes le	31 mars 2019		31 mars 2018		31 mars 2017	
	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$		\$
Solde d'ouverture	1 296 660	2,66	1 040 160	2,36	833 660	2,16
Attribuées	680 000	4,48	314 000	3,80	301 500	3,00
Émission réputée d'options sur actions de remplacement à l'acquisition d'entreprises (note 3)	910 461	5,17	-	-	-	-
Éteintes	(170 946)	5,82	(55 000)	3,12	(75 000)	2,78
Échues	(894)	2,66	-	-	-	-
Exercées	(91 739)	2,66	(2 500)	2,21	(20 000)	1,92
Solde de clôture	2 623 542	3,80	1 296 660	2,66	1 040 160	2,36
Solde de clôture – pouvant être levées	1 478 542	3,60	788 160	2,15	680 660	2,04

Des 1 478 542 options sur actions pouvant être exercées au 31 mars 2019, 763 160 options sur actions peuvent servir à acquérir des actions à droit de vote multiple.

Le 1^{er} novembre 2018, au moment de la clôture de l'opération et durant la période du 2 novembre 2018 au 31 mars 2019, Alithya a émis respectivement 660 000 et 20 000 options sur actions pour acquérir respectivement 660 000 et 20 000 actions à droit de vote subalterne, conformément aux modalités stipulées dans les lettres d'octroi, respectivement au prix d'exercice de 4,50 \$ et de 3,90 \$.

Le prix moyen pondéré par action quant aux options sur actions exercées à la date d'exercice était de 3,75 \$ (3,80 \$ en 2018 et 3,29 \$ en 2017).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

11. CAPITAL-ACTIONS ET DIVIDENDES (SUITE)

Les tableaux suivants résument le nombre d'options sur actions en cours, leur prix d'exercice, par devise, et leur durée moyenne pondérée restante, en années :

Au	31 mars 2019		31 mars 2018		31 mars 2017	
Prix d'exercice (en dollars canadiens)	Nombre d'options	Durée moyenne pondérée restante – en années	Nombre d'options	Durée moyenne pondérée restante – en années	Nombre d'options	Durée moyenne pondérée restante – en années
\$						
1,90	363 160	3,45	363 160	4,50	363 160	5,50
1,92	100 000	3,00	100 000	4,50	100 000	5,50
2,21	115 000	5,03	115 000	6,00	117 500	7,00
2,46	100 000	4,00	100 000	5,00	100 000	6,00
2,87	120 000	6,09	120 000	7,00	132 500	8,00
2,96	188 500	7,01	192 000	8,00	223 000	9,00
3,29	4 000	7,67	4 000	8,70	4 000	9,70
3,80	262 500	8,16	302 500	9,16	-	-
3,90	20 000	9,89	-	-	-	-
4,50	660 000	9,59	-	-	-	-
	1 933 160	6,87	1 296 660	6,52	1 040 160	6,80

Au	31 mars 2019	
Prix d'exercice, par fourchette (\$ US)	Nombre d'options	Durée moyenne pondérée à courir – en années
\$		
De 2,26 à 3,20	259 266	0,58
De 3,86 à 4,45	44 096	2,81
De 4,59 à 4,85	198 834	2,12
De 4,90 à 5,45	188 186	3,39
	690 382	1,93

UAD

Aux termes du régime, le conseil, sous réserve des dispositions du régime et d'autres modalités, peut attribuer des UAD visant des actions à droit de vote subalterne aux employés admissibles et aux administrateurs de la Société et de ses filiales. Les UAD sont réglées à la date prévue par la convention d'attribution applicable conclue par le participant et la Société, pourvu que cette date tombe après la date de cessation d'emploi du participant. Si la convention n'établit pas une date de règlement, elles sont réglées le 90^e jour qui suit la date de cessation d'emploi du participant.

Le 1^{er} novembre 2018, au moment de la clôture de l'opération, un total de 25 928 UAD pleinement acquises avaient été attribuées à des administrateurs qui n'étaient pas des employés de la Société, conformément aux modalités stipulées dans les conventions d'attribution, pour une juste valeur de 4,50 \$ par UAD, soit une juste valeur totale de 116 676 \$. Ce montant a été comptabilisé au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions. Les UAD sont réglées le 90^e jour qui suit la date de cessation d'emploi du participant.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

11. CAPITAL-ACTIONS ET DIVIDENDES (SUITE)

Le 26 mars 2019, un total de 23 865 UAD pleinement acquise avaient été attribuées à des administrateurs qui n'étaient pas des employés de la Société, conformément aux modalités stipulées dans les conventions d'attribution, pour une juste valeur de 3,85 \$ par UAD, soit une juste valeur totale de 91 880 \$. Ce montant a été comptabilisé au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions. Les UAD sont réglées le 90^e jour qui suit la date de cessation d'emploi du participant.

Rémunération fondée sur des actions

Le nombre d'options sur actions d'Alithya attribuées à des employés au cours de l'exercice, la charge de rémunération connexe et les hypothèses utilisées pour déterminer la charge de rémunération fondée sur des actions, selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes, s'établissent comme suit :

Exercice clos le	31 mars		
	2019	2018	2017
Charge de rémunération liée aux options attribuées	141	289	249
Nombre d'options sur actions attribuées	680 000	314 000	301 500
Juste valeur moyenne pondérée par option attribuée	1,54 \$	1,50 \$	1,21 \$
Juste valeur totale des options attribuées	1 045	470	365
Hypothèses moyennes pondérées			
Cours de l'action	4,48 \$	3,80 \$	2,96 \$
Prix d'exercice	4,48 \$	3,80 \$	2,96 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,42 %	1,07 %	0,90 %
Volatilité prévue*	30 %	35 %	37 %
Rendement du dividende	-	-	-
Durée prévue de l'option (en années)	6,1	7,5	7,5
Conditions d'acquisition des droits – écoulement du temps (en années)	3,25	3,00	3,00

* Déterminée sur la base de la volatilité observée chez des sociétés ouvertes exerçant des activités dans des secteurs similaires.

Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions des exercices clos les 31 mars 2019, 2018 et 2017 se détaille comme suit :

Exercice clos le	31 mars		
	2019	2018	2017
	\$	\$	\$
Régime d'options sur actions	372	289	249
Régime d'achat d'actions – cotisation de l'employeur	593	439	267
Rémunération fondée sur des actions acquises au cours de la période, émises à l'acquisition d'entreprises	1 075	2 701	-
Unités d'actions différées	209	-	-
Primes à la direction et autre rémunération à payer	-	734	-
Actions émises à certains administrateurs à titre de règlement pour des services rendus	-	-	651
	2 249	4 163	1 167

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

12. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Contrats de location simple

La Société a conclu des contrats de location à long terme relativement à la location de ses installations, dont le total des paiements minimums exigibles s'établit comme suit :

Exercice clos le	31 mars 2019
Contrats de location à long terme	Total
2020	3 804
2021	1 680
2022	1 235
2023	1 252
2024	1 272
Par la suite	4 985
	14 228

Les charges comptabilisées en résultat net consolidé relativement à ces contrats de location simple se sont élevées à environ 2 922 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019 (2 440 000 \$ en 2018; 1 500 000 \$ en 2017).

Les revenus locatifs conditionnels minimaux du Groupe, tirés de la location de locaux, s'élèvent à environ 1 244 000 \$ et 260 000 \$ pour 2020 et 2021, respectivement.

Éventualités

De temps à autre, le Groupe peut être partie à divers litiges et diverses réclamations dans le cours normal de ses activités. Bien qu'il soit impossible d'en prévoir l'issue, compte tenu de l'information actuellement disponible, la direction estime que le règlement des réclamations et des litiges en cours n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière et le résultat d'exploitation du Groupe. Les réclamations dont l'issue probable est défavorable sont comptabilisées dans les provisions.

Garanties

La Société a émis des lettres de crédit d'un montant total de 1 324 000 \$ afin de garantir un contrat passé avec un client. Ce montant est garanti par des dépôts à court terme, qui consistent en des certificats de placement garantis d'un montant total équivalent, qui portent intérêt à un taux de 0,6 % et qui viennent à échéance en janvier 2020.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

12. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (SUITE)

Engagements

Les dépenses d'exploitation prévues par contrat à la fin de la période, mais n'ayant pas encore été engagées, s'établissent comme suit :

Exercice clos le	31 mars 2019
Licences technologiques, infrastructure technologique et autres	Total
2020	1,388
2021	1,195
2022	1,012
2023	53
Par la suite	10
	3,658

13. PARTIES LIÉES

Partie exerçant un contrôle ultime

Au 31 mars 2019, les porteurs d'actions à droit de vote multiple détenaient collectivement, directement ou indirectement, des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote multiple ou exerçaient collectivement, directement ou indirectement, un contrôle à l'égard de ces actions des droits de vote représentant environ 59,68 % des droits de vote totaux d'Alithya. Au 1^{er} novembre 2018, ils ont également conclu une convention de vote, aux termes de laquelle ils ont accepté, entre autres choses, d'exercer leurs droits de vote à l'égard de la totalité des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote multiple sous leur contrôle, conformément aux décisions prises par une majorité d'entre eux, sous réserve de certaines exceptions.

Transactions avec des administrateurs et des membres clés de la direction

Les membres clés de la direction sont les membres du comité exécutif de direction du Groupe. Certains membres clés de la direction d'Alithya participent au régime d'achat d'actions et au régime d'options sur actions. La rémunération payée ou payable aux administrateurs et aux membres clés de la direction de la Société pour des services est présentée ci-après :

Exercice clos le	31 mars		
	2019	2018	2017
Rémunération des administrateurs, et salaires et avantages des membres clés de la direction*	2 743	2 516	2 777
Rémunération fondée sur des actions	417	327	840
Indemnités de cessation d'emploi	100	149	220
	3 260	2 992	3 837

* Les salaires et avantages comprennent la rémunération incitative à court terme.

En plus des montants ci-dessus, le Groupe s'est engagé à verser à certains membres clés de la direction des prestations supplémentaires d'au plus 3 006 000 \$ (2 484 000 \$ en 2018) en cas de cessation d'emploi sans motif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

13. PARTIES LIÉES (SUITE)

Opérations conclues avec les actionnaires

Dans le cours normal des activités, la Société a conclu les opérations suivantes avec les actionnaires exerçant une influence notable. Les opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange, qui représente le montant contractuel de la contrepartie établi et accepté par les parties liées.

Exercice clos le	31 mars		
	2019	2018	2017
Revenus de consultation*	36 672	59 674	45 319
Avantages du personnel	19	634	2 222
Communications	219	414	434
Frais de financement	-	-	40
Honoraires professionnels	-	323	524
Frais liés à l'opération	866	-	-

* Un des actionnaires exerçant une influence notable s'est engagé à verser des montants minimaux de revenus et de BAIIA pour une période de quatre ans se terminant en juillet 2020, laquelle pourrait être prolongée jusqu'à juillet 2021 selon certaines conditions. Dans le cas où les montants minimaux ne seraient pas versés, l'actionnaire en question, conjointement avec un autre actionnaire, rembourserait à Alithya un montant pouvant s'élever jusqu'à 4 M\$.

Au	31 mars	
	2019	2018
	\$	\$
Emprunts	-	1 956
Débiteurs et autres créances	9 653	9 842
Créditeurs et charges à payer	-	132

Les autres charges conclues avec des actionnaires exerçant une influence notable comprennent des avantages du personnel et des frais de communication. Toutefois, ces montants n'étaient pas importants.

14. RÉSULTAT PAR ACTION

Exercice clos le	31 mars		
	2019	2018	2017
	\$	\$	\$
Résultat net pour l'exercice	(12 475)	(7 224)	(2 868)
Affectation du résultat, déduction faite des dividendes, aux porteurs d'actions privilégiées	268	357	(143)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	(12 207)	(6 867)	(3 011)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	36 129 647	22 292 548	18 540 094
Résultat de base et dilué par action	(0,34)	(0,31)	(0,16)

Les options sur actions mentionnées à la note 11 ne sont pas comprises dans le calcul du résultat dilué par action puisque la Société a subi des pertes et que ces options sur actions auraient un effet antidilutif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

15. RAPPROCHEMENT DES PASSIFS ISSUS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les variations des passifs de la Société issus des activités de financement peuvent être classées de la manière suivante :

Au	31 mars 2019				31 mars 2018			
	Marge de crédit	Tranche courante de la dette à long terme	Dette à long terme	Total	Marge de crédit	Tranche courante de la dette à long terme	Dette à long terme	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	24 066	2 956	15 619	42 641	-	2 956	13 278	16 234
Remboursement	(40 547)	(6 343)	(14 079)	(60 969)	-	-	(2 385)	(2 385)
Produit	-	-	29 459	29 459	24 066	-	-	24 066
Total des flux de trésorerie	(16 481)	(3 387)	30 999	11 131	24 066	2 956	10 893	37 915
Acquisition	15 749	-	-	15 749	-	-	4 466	4 466
Amortissement des frais de financement	-	-	144	144	-	-	28	28
Interest accretion on balances of purchase payable	-	-	211	211	-	-	232	232
Écart de conversion	732	-	338	1 070	-	-	-	-
Reclassement	-	4 387	(4 387)	-	-	-	-	-
Total hors trésorerie	16 481	4 387	(3 694)	17 174	-	-	4 726	4 726
Solde de clôture	-	1 000	27 305	28 305	24 066	2 956	15 619	42 641

16. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le tableau suivant présente des renseignements complémentaires sur le résultat consolidé :

Exercice clos le	31 mars		
	2019	2018	2017
	\$	\$	\$
Revenus locatifs conditionnels ^(a)	1 814	1 319	817
Coûts de rémunération des employés	129 521	85 368	52 190
Crédits d'impôt	3 650	4 017	3 827
Charges de vente	19 897	9 168	5 624
Charges générales et administratives	32 718	22 235	13 424

^(a) La Société agit à titre de bailleur dans le cadre de contrats de location simple liés à l'utilisation de locaux à un actionnaire exerçant une influence notable.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

17. CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières se détaillent comme suit :

Exercice clos le	31 mars		
	2019	2018	2017
	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	565	1 156	1 089
Intérêts et frais de financement	1 324	695	363
Amortissement des charges financières	144	28	28
Capitalisation des intérêts au titre des soldes d'achat à payer	211	232	138
Revenus d'intérêts	(3)	(14)	-
Dividendes sur les actions de catégorie H d'Alithya d'uparavant	-	-	13
	2 241	2 097	1 631

18. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations nettes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établissent comme suit :

Exercice clos le	31 mars		
	2019	2018	2017
	\$	\$	\$
Débiteurs et autres créances	(5 121)	2 152	(10 049)
Impôts à recevoir	716	(422)	(343)
Travaux en cours	1 072	(4 976)	234
Crédits d'impôt à recevoir	(571)	(1 158)	(1 482)
Charges payées d'avance	(1 305)	(118)	(141)
Créditeurs et charges à payer	(9 760)	1 279	14 272
Revenus différés	168	1 605	(386)
	(14 801)	(1 638)	2 105

19. INFORMATIONS SECTORIELLES ET GÉOGRAPHIQUES

La Société a examiné ses activités et, à la lumière des renseignements reçus périodiquement par les décideurs, elle a conclu qu'elle n'avait qu'un seul secteur isolable.

Revenus par emplacement géographique

Le tableau suivant présente le total des revenus externes par emplacement géographique :

Exercice clos le	31 mars					
	2019		2018		2017	
	\$	%	\$	%	\$	%
Canada	149 064	71,2	148 768	93,4	106 361	91,8
É.-U.	45 982	21,9	-	-	-	-
Europe	14 432	6,9	10 522	6,6	9 457	8,2
	209 478	100,0	159 290	100,0	115 818	100,0

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

19. INFORMATIONS SECTORIELLES ET GÉOGRAPHIQUES (SUITE)

Actifs non courants par emplacement géographique

Le tableau suivant présente la valeur comptable nette totale des actifs non courants du Groupe par emplacement géographique :

Au	31 mars			
	2019		2018	
	\$	%	\$	%
Canada	40 451	31,2	46 050	94,6
É.-U.	86 454	66,7	-	-
Europe	2 619	2,1	2 632	5,4
	129 524	100,0	48 682	100,0

Les revenus attribuables à deux clients se sont chiffrés à environ 52 144 000 \$ (en 2018, 50 760 000 \$ pour deux clients, et, en 2017, 47 884 000 \$ pour trois clients) pour les exercices clos les 31 mars 2019, 2018 et 2017 respectivement.

Les revenus de consultation de la Société dépendaient de deux clients de la catégorie Intégration de systèmes et services de consultation, comme plus amplement précisé à la note 4.

Une analyse des revenus de la Société provenant de clients pour chaque principale catégorie de service est présentée ci-après :

Exercice clos le	31 mars					
	2019		2018		2017	
	\$	%	\$	%	\$	%
Intégration de systèmes et services de consultation	204 526	97,6	157 561	98,9	114 529	98,9
Services de tenue de paie	1 461	0,7	1 721	1,1	1 289	1,1
Revenus tirés des logiciels	3 491	1,7	8	0,0	-	-
	209 478	100,0	159 290	100,0	115 818	100,0

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers du Groupe se composent de la trésorerie, des dépôts à court terme, des liquidités soumises à des restrictions, des débiteurs et autres créances, de la marge de crédit, des créditeurs et charges à payer et de la dette à long terme. Le Groupe, par son utilisation de ses actifs et passifs financiers, est exposé aux risques suivants : risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité et risque de change. La haute direction et le conseil ont la responsabilité d'établir les niveaux de risque et de revoir les activités de gestion lorsqu'ils le jugent nécessaire.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison de l'évolution des taux d'intérêt du marché. Le Groupe est exposé aux fluctuations des taux d'intérêt relativement à ses emprunts bancaires et à sa dette à long terme. Le profil de risque de taux d'intérêt des emprunts du Groupe s'établit comme suit :

Au	31 mars	
	2019 \$	2018 \$
Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang (note 9)	24 949	-
Marge de crédit ^{a)}	-	24 066
Emprunts – financement de crédits d'impôt (taux préférentiel bancaire plus 1,5 %)	-	1 956
	24 949	26 022

^{a)} En janvier 2019, le solde impayé de la marge de crédit a été remboursé, ce qui a donné lieu à la libération de l'hypothèque de premier rang sur l'ensemble des actifs et du contrat de sûreté générale couvrant les créances.

Marge de crédit, d'un montant maximal de 25 M\$, déduction faite des soldes de trésorerie des comptes bancaires, qui peuvent être prélevés en dollars canadiens ou américains, portant intérêt au taux directeur de la banque en dollars canadiens ou américains plus 1,35 % sur les prélèvements en dollars canadiens ou américains, respectivement, garantie par une hypothèque de premier rang de 40 M\$ sur l'ensemble des actifs et un contrat de sûreté générale couvrant les créances, à l'exception de ce qui est indiqué à la note 9.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019, la direction a établi qu'un écart de 1 % du taux d'intérêt sur les montants empruntés à des taux variables aurait une incidence d'environ 248 000 \$ (146 000 \$ en 2018) sur le résultat avant impôts. Cette analyse suppose que toutes les autres variables demeurent constantes. L'analyse est effectuée sur la même base pour l'exercice clos le 31 mars 2018.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Groupe ne soit pas en mesure d'acquitter ses passifs financiers à leur échéance ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. Le Groupe finance ses activités en combinant les flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation, en faisant des prélèvements sur ses facilités de crédit, ainsi qu'en émettant des titres de créance ou des actions. L'un des principaux objectifs de la direction consiste à maintenir un niveau optimal de liquidité par la gestion active des actifs et passifs, ainsi que des flux de trésorerie. Au 31 mars 2019, Alithya avait un montant autorisé de 60 000 000 \$ aux termes de sa facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang, duquel un montant de 24 950 000 \$ avait été prélevé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

20. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le tableau suivant résume la valeur comptable et les échéanciers contractuels, incluant capital et intérêts, des passifs financiers les plus importants.

Au	31 mars 2019						Par la suite
	Total \$	2020 \$	2021 \$	2022 \$	2023 \$	2024 \$	\$
Créditeurs et charges à payer	28 161	28 161	-	-	-	-	-
Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang	29 149	1 493	1 493	26 163	-	-	-
Solde de prix d'achat payable, sans intérêt	4 100	1 000	1 000	-	2 100	-	-
	61 410	30 654	2 493	26 163	2 100	-	-

Au	31 mars 2018						Par la suite
	Total \$	2019 \$	2020 \$	2021 \$	2022 \$	2023 \$	\$
Marge de crédit	24 066	24 066	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer	25 311	25 311	-	-	-	-	-
Emprunts – financement de crédits d'impôt à l'investissement (taux préférentiel de la banque majoré de 1,5 %)	1 964	1 964	-	-	-	-	-
Prêt à payer non garanti, portant intérêt à un taux de 9,5 %, remboursable en juillet 2020	12 217	950	950	10 317	-	-	-
Solde de prix d'achat payable, sans intérêt	7 350	1 000	3 250	-	3 100	-	-
	70 908	53 291	4 200	10 317	3 100	-	-

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque de perte découlant de l'incapacité d'une contrepartie à remplir ses obligations. Aux 31 mars 2019 et 2018, le risque de crédit du Groupe se concentre essentiellement dans les valeurs comptables de la trésorerie et des dépôts à court terme détenus auprès de banques canadiennes importantes et les débiteurs et autres créances.

Le risque de crédit relatif aux soldes de trésorerie et des dépôts à court terme est minimal puisqu'ils sont détenus dans des comptes bancaires auprès d'institutions financières dignes de confiance.

En ce qui a trait aux débiteurs, le Groupe est exposé à une concentration du risque de crédit liée aux clients les plus importants, comme il est indiqué à la note 4, qui exercent leurs activités au Canada. Cependant, toute exposition liée à ces clients est atténuée par leur taille relative et par la nature des activités menées par ces clients. Une portion importante des débiteurs provient de banques, à laquelle des agences de notation internationales ont attribué des notations élevées, des agences gouvernementales, d'entreprises de télécommunications et d'entreprises de vente au détail. Afin de gérer sa vulnérabilité au risque de crédit et d'évaluer la qualité du crédit, le Groupe passe régulièrement en revue les cotes de solvabilité des contreparties et établit des limites de crédit au besoin.

Par le passé, les créances irrécouvrables du Groupe ont été négligeables.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

20. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur ses activités étrangères libellées dans une autre monnaie que le dollar canadien, soit principalement le dollar américain et l'euro. Par conséquent, le Groupe est exposé aux fluctuations découlant de la variation des cours de change.

Le tableau suivant illustre la sensibilité du résultat et des capitaux propres par rapport aux actifs financiers et aux passifs financiers du Groupe et aux taux de change dollars américains/canadiens et euros/dollars canadiens, toutes choses étant égales par ailleurs. Il est fondé sur une fluctuation de $\pm 6\%$ du taux de change dollars canadiens/américains pour l'exercice clos le 31 mars 2019. Une fluctuation de $\pm 7\%$ a été prise en considération dans le cas du taux de change dollars canadiens/euros (14 % en 2018). Ces deux pourcentages ont été établis en fonction de la volatilité moyenne de marché du taux de change au cours des douze mois précédents. L'analyse de sensibilité est fondée sur les instruments financiers libellés en monnaie étrangère du Groupe détenus à chaque date de clôture.

Au	Résultat de l'exercice			Capitaux propres		
	USD	Euro	Total	USD	Euro	Total
31 mars 2019	(93)	48	(45)	(3 717)	(281)	(3 998)
31 mars 2018	-	48	48	-	(510)	(510)

Juste valeur des instruments financiers

Hiérarchie de la juste valeur – Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie de la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 – évaluation fondée sur les prix cotés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2 – techniques d'évaluation fondées sur des données d'entrée qui sont des prix cotés d'instruments similaires sur des marchés actifs; des prix cotés pour des instruments identiques ou similaires sur des marchés qui ne sont pas actifs; des données d'entrée autres que les prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation qui sont observables pour cet instrument; et des données d'entrée obtenues principalement à partir de données de marché observables ou corroborées au moyen de telles données, par corrélation ou autrement.

Niveau 3 – techniques d'évaluation tenant compte de données importantes non observables sur les marchés. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Au		31 mars	
	Hiérarchie	2019 \$	2018 \$
Actifs financiers			
Trésorerie	Niveau 1	12 801	14 465
Dépôts à court terme	Niveau 1	1 324	-
Liquidités soumises à des restrictions	Niveau 1	2 165	2 124
		16 290	16 589
Débiteurs et autres créances	Niveau 2	67 146	33 762
Passifs financiers			
Marge de crédit	Niveau 1	-	24 066
Créditeurs et charges à payer	Niveau 2	28 161	25 311
Dette à long terme*	Niveau 2	28 305	18 575
		56 466	43 886

* La juste valeur de la dette à long terme est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux actuellement offerts au Groupe pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

21. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Le capital du Groupe se compose de la trésorerie, des dépôts à court terme, des liquidités soumises à des restrictions, de la dette à long terme et du total des capitaux propres. Les principaux objectifs du Groupe en matière de gestion du capital sont les suivants :

- fournir une solide assise financière afin de maintenir la confiance des actionnaires, des créanciers et des parties prenantes et soutenir la croissance et le développement futurs de l'entreprise;
- maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût du capital à un risque acceptable et préserve la capacité de respecter ses obligations financières;
- assurer des liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions ciblées;
- offrir aux actionnaires un rendement rentable sur le capital que la Société investit.

Dans le cadre de la gestion de sa structure du capital, le Groupe surveille le rendement tout au long de l'exercice pour s'assurer que les besoins en fonds de roulement prévus et les dépenses en immobilisations liées à l'entretien courant sont financés par l'exploitation, les liquidités disponibles et, le cas échéant, les emprunts bancaires. Alithya gère sa structure du capital et peut y apporter des ajustements de manière à soutenir l'ensemble de la stratégie d'entreprise ou en réponse aux fluctuations de la conjoncture économique et des risques. Afin de maintenir sa structure du capital ou de l'ajuster, le Groupe peut acheter des actions de ses actionnaires, émettre de nouvelles actions, emprunter de la nouvelle dette, emprunter de la nouvelle dette pour rembourser la dette existante (avec des caractéristiques différentes), ou réduire le montant de la dette existante. Le total du capital aux 31 mars 2019 et 2018 se calcule comme suit :

Au	31 mars	
	2019	2018
	\$	\$
Trésorerie	(12 801)	(14 465)
Dépôts à court terme	(1 324)	-
Liquidités soumises à des restrictions	(2 165)	(2 124)
Marge de crédit	-	24 066
Tranche courante de la dette à long terme	1 000	2 956
Dette à long terme	27 305	15 619
Capital-actions	186 861	54 251
Déficit	(39 113)	(23 927)
Cumul des autres éléments du résultat global	1 469	558
Surplus d'apport	2 239	1 144
	163 471	58 078

Le Groupe surveille le capital en utilisant un certain nombre de mesures financières comprenant notamment les suivantes :

- le ratio de la créance prioritaire par rapport au BAIIA (tel qu'il est défini plus précisément dans le présent document), défini comme la créance prioritaire par rapport au BAIIA ajusté des 12 derniers mois;
- le ratio dette totale par rapport au BAIIA ajusté, défini comme la dette totale par rapport au BAIIA ajusté des 12 derniers mois;
- le ratio de couverture des charges fixes, défini comme le BAIIA ajusté moins les impôts, les distributions et les dépenses en immobilisations, par rapport au total des intérêts débiteurs et des remboursements périodiques prévus du capital.

Le Groupe utilise le résultat opérationnel, le BAIIA ajusté (défini comme le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement, rémunération fondée sur des actions et coûts non récurrents) et les flux de trésorerie disponibles (définis comme les flux de trésorerie liés à l'exploitation moins les ajouts aux immobilisations corporelles et les ajouts aux immobilisations incorporelles autres que les regroupements d'entreprises) comme mesures pour surveiller les résultats d'exploitation. Le BAIIA et les flux de trésorerie disponibles, tel qu'ils sont présentés, ne sont pas reconnus aux fins de la présentation des états financiers selon les IFRS et n'ont pas de définition normalisée. Par conséquent, il est peu probable que ces mesures soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entités.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2019, 2018 ET 2017

(Montants des tableaux en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action indiqués dans les tableaux)

21. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL (SUITE)

La disponibilité continue des facilités de crédit est assujettie à la capacité du Groupe de respecter certaines clauses restrictives relatives à la créance prioritaire, au service de la dette et à la couverture des charges fixes, ainsi que d'autres clauses restrictives à caractère positif et négatif, y compris certaines restrictions quant aux distributions sous forme de dividendes ou de remboursements en actions pour un exercice donné, comme il est indiqué dans la convention de crédit.

Le Groupe est assujetti à des clauses restrictives financières aux termes des facilités de crédit, lesquelles sont mesurées sur une base trimestrielle. La facilité de crédit a été modifiée en janvier 2019. Les nouvelles clauses restrictives visent la créance prioritaire par rapport au BAIIA ajusté, la dette totale par rapport au BAIIA ajusté et les ratios de couverture des charges fixes. Au 31 mars 2019, le Groupe respectait toutes ces clauses restrictives.

Pour 2018, le ratio comprenait les ratios de levier financier, de service de la dette et de liquidité. Le Groupe a reçu de l'un de ses prêteurs, le 28 mars 2018, une renonciation couvrant la période du 31 mars 2018 au 31 mars 2019 visant à modifier la clause restrictive relative au ratio de liquidité pour le faire passer de 1,2 à 1,0. Après la clôture de l'exercice le 31 mars 2018, la Société a obtenu de son prêteur à court terme une renonciation pour l'exercice clos le 31 mars 2018 portant sur la même clause restrictive.